

Séance de la soirée du 16 décembre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN
DANS LA MRC DE L'ÉRABLE
PAR ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 16 décembre 2009 à 19h
Manoir du lac William
3180, rue Principale
Saint-Ferdinand

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2009
 SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. MICHEL VACHON..... 2

M. PIERRE SÉGUIN 8

Mme MARIE J. BOUCHARD 9

M. JEAN MATUSZEWSKI 15

Mme FRANCE MORIN 23

M. DENIS BAIN 31

REPRISE DE LA SÉANCE

FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA DE LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC 38

 M. Claude Breton

 M. Maurice Vigneault

M. BRUNO VÉZINA..... 43

M. GUY BEAUDOIN 46

M. YVON BOURQUE 47

M. MICHEL MARCOUX..... 48

M. ANDRÉ VIGNEAULT 50

M. ANDRÉ THIVIERGE 53

Mme RENÉE BEAULIEU..... 61

DROIT DE RECTIFICATION

M. JEAN GUERNON 62

MOT DE LA FIN 63



SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2009
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette cinquième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable.

10

Bienvenue également à ceux et celles qui nous suivent sur le Web.

Je suis Michel Germain, je préside cette Commission d'enquête et je suis secondé par la commissaire Lucie Bigué.

15

PAR LA COMMISSAIRE:

Bonsoir.

20 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons ce soir poursuivre les présentations des mémoires par les participants.

25

Le temps maximal imparti est d'une quinzaine de minutes par présentation avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec la Commission. Alors environ deux (2) minutes avant la fin du quinze (15) minutes, je vais vous aviser.

30

Alors ceux qui ont des mémoires plus substantiels, ce que nous vous demandons, c'est que vous en fassiez une synthèse, c'est-à-dire souligner les points forts du mémoire. Je vous rappelle que la Commission lit tous les mémoires.

35

Il est possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière. Je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant.

40

Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation. Également, aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience.

Et je vous rappelle que les séances sont enregistrées.

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
MICHEL VACHON**

45

PAR LE PRÉSIDENT:

50

Maintenant, je vais inviter notre premier interlocuteur qui est monsieur Michel Vachon à s'avancer à la table des intervenants.

Bonsoir monsieur Vachon.

PAR M. MICHEL VACHON:

55

Bonsoir monsieur Germain, bonsoir madame Bigué.

60

Alors je vais à la fois naviguer dans le document PowerPoint, puis en même temps dans mon document écrit que je vous ai fait parvenir.

Alors je me présente!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je demeure...")

65

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 10^e ligne, "... encore moins...")

De clinique dentaire.

70

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 10^e ligne, "... de cinéma...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 5^e ligne, "... des conseils municipaux...")

Pour faire en sorte de passer leur projet.

75

Là, je vais juste faire passer la diapositive! Alors voilà! Donc le projet éolien de L'Érable, c'est pas un ponceau qu'on change, c'est pas un bout de route qu'on fait, c'est un projet majeur. C'est un projet de cinquante (50) turbines géantes de deux mégawatts (2 MW), un investissement de quatre cents millions (400 M\$) et surtout une affectation majeure au paysage et au territoire.

80

L'information, elle est mineure. Je l'aurais mis plus petit que ça, mais les gens dans la salle ne l'auraient peut-être pas vu.

La consultation, elle est nulle. Je parle ici de la consultation de la population bien sûr.

85

Alors si on fait le décompte des rencontres d'information qui ont été organisées, on en signale six (6) au total. La première a eu lieu en septembre 2005, elle a eu lieu à Sainte-Sophie et organisée par le comité de citoyens et elle a réuni une centaine de personnes.

90 Les chiffres à la droite représentent le nombre de personnes présentes aux différentes réunions d'information.

95 La deuxième réunion a eu lieu à Plessisville, elle s'est passée le 30 mai 2006 et a été organisée par l'UPA, la Fédération des producteurs forestiers de la région de Québec, de même que la MRC.

100 Et les trois (3) suivantes ont été organisées par le promoteur, tantôt Geilectric, tantôt Enerfin, et la dernière a été organisée par un comité de citoyens; voyant que la job ne se faisait pas, le RDDA a organisé une soirée d'information et a réuni cinq cents (500) personnes.

105 Alors si on additionne les personnes qui ont été présentes aux trois (3) réunions du promoteur, ça fait moins que notre seule réunion. Si j'étais Enerfin, je songerais peut-être à changer de compagnie de communication pour peut-être engager le RDDA!

110 La première rencontre d'information a eu lieu, dans le fond, le 12 septembre 2005 et elle a été organisée par un comité de citoyens, pas par la MRC.

115 Et au final, les citoyens ont rejeté le projet présenté ou le projet en émergence, craignant des nuisances sonores et visuelles, anticipant des redevances très faibles et, bien sûr, anticipant une dévaluation des propriétés.

On aurait pu à ce moment-là envisager un projet éolien, mais si, et seulement si, il y avait un véritable partenariat avec le promoteur, ce qui signifierait aussi des profits en conséquence.

120 La deuxième rencontre, celle-là, a été organisée par l'UPA, la Fédération des producteurs forestiers de la région de Québec et la MRC.

125 Il faut savoir que les deux (2) premières rencontres, il y a eu aucune information du public, je parle d'une information large, d'une publication dans les journaux, ni pour la première rencontre de citoyens, ni pour la deuxième.

J'imagine maintenant que les producteurs agricoles et forestiers ont eu une invitation spéciale, puisque c'est l'UPA qui l'organise avec la Fédération des producteurs forestiers. Mais la MRC n'a pas publié dans le journal d'annonce de cette rencontre-là.

Il y a deux (2) options qui ont été retenues. Vous avez en annexe une découpe de journal qui montre le compte rendu de cette rencontre-là, mais ce qui émerge de ça, c'est que les

participants à cette soirée-là opteraient pour deux (2) formes possibles de projet, soit un partenariat public privé, et quand on dit partenariat, c'est un véritable partenariat.

130

Monsieur Asselin tout à l'heure parlait de trente-trois pour cent (33 %), c'est ce genre-là, au projet, ou encore un petit projet communautaire. Il faut se rendre compte que les citoyens ordinaires, eux, n'ont pas été invités.

135

La troisième rencontre a eu lieu le 27 juin 2007 et a été organisée par Geilectric. C'est une soirée Portes ouvertes sans présentation formelle; on place des photos sur les murs.

140

Et c'est la première fois, par contre, que la population a une idée du projet qui est là. Mais dans le fond, les citoyens qui sont là ou une certaine quantité de citoyens protestent énergiquement, ils sont atterrés du projet qu'on leur présente.

Et ils ont le sentiment qu'ils sont mis devant le fait accompli.

145

Voyons maintenant une chronologie des événements qui me paraît très importante à voir à ce moment-ci!

En septembre 2005, donc une réunion de comité de citoyens avec un rejet. Il y a eu l'adoption du RCI avec aucune consultation, ça s'est fait le 18 janvier 2006 par la MRC.

150

En mai 2006, quelques mois plus tard, une réunion, on vient d'en parler. En février 2007, soit à peu près une année plus tard, un événement important, c'est le dépôt des orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne.

155

Et là, je vous réfère à la page 6 de mon document où on peut lire ceci! Ce document qui a été déposé par le ministère des Affaires municipales pour encadrer les projets éoliens, dans le fond, c'est l'objet du document, parce que là, le Québec se dote de projets éoliens, les projets éoliens sont en émergence, alors là, le ministère, et ça, c'est très important, incite alors les élus, parce que ce document-là s'adresse aux MRC et aux élus!

160

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "Le ministère incite...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... des consensus.")

165

Alors elle serait bien déçue de voir la job qui s'est faite ici, madame Normandeau.

Parce qu'ici, ni la MRC, ni les municipalités concernées n'ont tenu compte des avis clairs du ministère, à l'effet de consulter la population et de chercher à ce que les projets soient socialement acceptables.

170 Et là, on est en février. Et quelques mois plus tard, soit le 9 mai, la MRC et les municipalités, faisant complètement fi des recommandations du gouvernement, ont signé l'entente avec Geilectric. C'était le 9 mai 2007.

175 À la suite de cette signature-là, il y a eu une soirée d'information tenue par Geilectric. J'en ai fait mention tout à l'heure, c'était en juin 2007.

Et en août 2007, l'adoption, non pas l'adoption du RCI, mais, je dirais, le cadenassage du RCI par les municipalités, par les trois (3) municipalités.

180 Alors en août 2007, dans le fond, ce qu'on a fait, les trois (3) municipalités, parce que là, il faut juste voir le fil des événements, la ministre qui dépose ses recommandations en février; en mai, la MRC fait fi de ça, signe le protocole d'entente; en juin, une réunion d'information à l'intention des citoyens, la première, et là, des citoyens qui protestent, et un mois plus tard, toutes les municipalités, tout d'un coup, disent, bien, on a fait un RCI, puis on trouve qu'il est bon, puis on promet de pas ajouter de réglementation additionnelle au RCI.

190 Alors le promoteur faisant son lobby a convaincu les municipalités d'enfermer le RCI dans sa forme actuelle sans ajouter de réglementation, parce que le promoteur est pas fou, il sent bien que la population, qu'il y a eu une réunion pour la première fois au mois de juin 2007, peut peut-être protester.

Alors voilà ma vision des choses, mais le fil de l'événement est pas contestable.

195 Alors si on regarde le processus, dans le fond, d'information et de consultation, au niveau des élus! La MRC signe un protocole d'entente en mai 2007 sans une seule rencontre publique d'information tenue par elle-même, là. Et ça, il faut le faire, là. Malgré les prescriptions gouvernementales.

200 À ce jour, le 16 décembre 2009, ni la MRC, ni les trois (3) municipalités n'ont organisé une seule rencontre avec la population, soit pour informer cette population-là ou encore la consulter.

205 Le projet adopté, en plus, ne comporte pas de vrai partenariat, pourtant, vraiment très bien demandé par les quelques citoyens que l'on a rencontrés. Les élus, bien sûr, ont ignoré totalement les avis et recommandations du gouvernement.

210 Alors juste avant d'aller là, alors à la page 10 de mon document, je vous fais part, en fait j'ai lu tous les documents, publications faites par la municipalité de Saint-Ferdinand, qu'on appelle "Informations municipales", de janvier 2005 à décembre 2009.

Et dans le document que vous avez, j'ai extrait de toutes ces lectures toutes les références au projet éolien de L'Érable. À toutes les fois qu'on en faisait mention, peu importe de la façon, vous l'avez de façon intégrale dans le document que j'ai déposé.

215 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, avant-dernier paragraphe, "Le bulletin...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, avant-dernier paragraphe, 6^e ligne, "... pour la mairie.")

220 En octobre 2008, on y lisait ceci: "Merci de prendre le temps de lire ce journal qui vous donne de l'information sur votre municipalité".

PAR LE PRÉSIDENT:

225 Excusez-moi, monsieur Vachon, je vais vous laisser encore cinq (5) minutes s'il vous plaît.

PAR M. MICHEL VACHON:

230 Oui. En décembre 2005, il faut voir un peu dans le temps, il s'est passé, bien sûr, septembre, octobre, novembre, décembre, pendant ce temps-là, notre maire qui est aussi le préfet, est en train de concocter le RCI. Mais le RCI, là, va déterminer comment ce qu'on va faire le projet éolien dans Saint-Ferdinand, dans Sainte-Sophie, va déterminer les balises, mais dans le document "Informations municipales" distribué aux citoyens, aucune mention jamais du RCI qui est en train de se faire.

235

En août 2006, on y lit ceci. C'est le volume 6, numéro 1, comité éolien!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, section "août 2006")

240 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, section "avril 2007", fin, "... Geilectric.")**

La population ne fait pas partie de l'équation, c'est très clair!

245 En mai 2007, dans le même "Informations municipales", on parle qu'un protocole d'entente a été signé le 9 mai, on peut lire ça. Et rien sur le protocole d'entente comme tel, quel est-il ce protocole-là! Et dans ce bulletin-là de mai 2007, on parle d'un sondage important qui porte sur l'utilisation de l'auditorium ou la chapelle du bâtiment Saint-Julien.

250 On y annonce la soirée de la FADOQ, l'assemblée annuelle de la Maison des jeunes, le volleyball et feu de camp à Vianney, la fête de la Saint-Jean.

Pourtant, rien, mais rien sur la rencontre Portes ouvertes du 27 juin 2007 pour présenter le projet éolien de L'Érable.

En août 2007 on y lit ceci!

255

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, section "août 2007", "Le Conseil...")

FIN DE LA LECTURE (Page 14, section "août 2007", fin, "... de la MRC.")

260

Ce qu'on ne dit pas, ce qui s'est passé en août 2007, c'est ceci! C'est que la réunion de juin 2007, ayant montré qu'une partie de la population pourrait être réfractaire au projet, puis qu'on a cadennassé le RCI, le bulletin ne dit pas qu'on a justement augmenté ou engagé la municipalité à ne pas réglementer davantage le RCI. Le bulletin tait cette information-là qui, pourtant, comment dire, ce qui légitime de faire une réglementation, ce qui légitime de faire une nouvelle résolution au conseil municipal, mais on ne parle pas de ça.

265

Alors je conclus ce petit bout! Dans le fond, "Informations municipales", pour le maire de Saint-Ferdinand, le dossier concerne la MRC, l'UPA, la Fédération des producteurs forestiers de la région de Québec et les propriétaires, jamais les citoyens.

270

L'adoption du RCI est passée sous silence, aucun mot dans le bulletin municipal. Aucune des trois (3) réunions du promoteur ou des promoteurs n'a été annoncée pour susciter la présence de la population, même si on a annoncé l'annonce de la FADOQ.

275

Des sondages ont été organisés pour l'utilisation de l'ex-hôpital, aucun sur le projet éolien, pourquoi?

280

Le message du maire, en juillet 2009, dit ceci: "Je sens un déchirement de la population à ce qui concerne le dossier des éoliennes. Je sais que certains sont contre et d'autres pour. Bravo! Je vous demanderai de faire tout votre possible pour vous respecter entre vous".

Et là, le caractère gras, c'est moi qui l'ai mis!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 19, 2^e paragraphe, 4^e ligne, "Depuis l'annonce...")

285

FIN DE LA LECTURE (Page 19, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... des assemblées publiques.")

290

Alors c'est quand même fort de dire ça à ce moment-ci.

Alors je termine en parlant...

PAR LE PRÉSIDENT:

295

Je vais vous demander d'aller à votre conclusion s'il vous plaît.

Je veux être équitable avec tout le monde, vous êtes rendu à une vingtaine de minutes, c'est pour ça que je vais vous demander d'aller à votre conclusion s'il vous plaît!

300 **PAR M. MICHEL VACHON:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 22, point 10, conclusion générale, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Considérant le manque...")

305 **FIN DE LA LECTURE (Page 23, dernière ligne, "... dans la MRC de L'Érable.")**

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci, monsieur Vachon, pour votre présentation et votre collaboration.

310

PAR M. MICHEL VACHON:

Merci. Et si j'avais une recommandation, monsieur Germain, je ferais miennes ces deux (2) recommandations-là: tenir un référendum sur le projet éolien, puisque cinquante-trois pour cent (53 %) des électeurs, lors de la dernière élection municipale du 1^{er} novembre dernier, ont voté pour un candidat qui réclamait un référendum.

315

Et l'autre recommandation, ce serait de ne jamais ériger d'éoliennes à moins de deux kilomètres (2 km) de toute résidence, pour l'instant.

320

Je vous remercie infiniment.

PAR LE PRÉSIDENT:

325

Très bien, merci.

PIERRE SÉGUIN

330

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais maintenant inviter monsieur Pierre Séguin.

335

Bonsoir monsieur Séguin.

PAR M. PIERRE SÉGUIN:

Bonsoir monsieur Germain, bonsoir madame Bigué.

340 Alors je tiens d'abord à préciser que ce mémoire, je le fais, d'une part, oui, en tant que porte-parole du RDDA, mais je le fais d'abord et avant tout au nom de ma famille, au nom de ce que nous avons vécu et que nous vivons toujours depuis l'annonce de ce projet éolien à Vianney.

 Alors la photo est prise, vient d'être prise avec le couvert enneigé de l'endroit où on vit.

345

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{re} ligne, "Mon nom...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... de jardin.")

350

De père en fils, de mère en fille.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "C'est vous dire...")

355

FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... qu'on connaît tous.")

Nul n'est besoin de les nommer.

360

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La tension...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, "... ce projet.")

365

Et je termine! Le promoteur est allé trop loin en voulant installer un projet de cette envergure dans un milieu habité comme le nôtre. Non merci, no gracias à la sociedad Enerfin.

Nous sommes du monde bien recevant pour les étrangers, mais pas à ce point-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

370

Merci monsieur Séguin pour votre présentation.

S'il vous plaît, pas de manifestation, s'il vous plaît, je demande votre collaboration.

Alors merci monsieur Séguin pour votre témoignage.

375

MARIE J. BOUCHARD

380

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter Marie J. Bouchard à s'avancer à la table.

Bonjour madame Bouchard.

385 **PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:**

Bonjour. Madame la Commissaire, monsieur le Président, chers concitoyens, bonsoir.

390 J'ai fait quelques ajouts à mon mémoire, ce ne sont que des rectifications que j'annoncerai au fur et à mesure, des rectifications en lien avec les séances qui ont eu lieu.

Je me présente, Marie Bouchard, je suis sociologue, professeure titulaire d'université et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en économie sociale.

395 Mais c'est à titre de citoyenne que je suis ici ce soir. Je suis propriétaire, avec mon conjoint, d'une maison et d'une terre forestière dans le secteur de Vianney à Saint-Ferdinand.

400 Mon mémoire n'entrera pas dans le détail des nuisances et des risques posés par le projet, d'autres l'ont fait, et je souscris à un ensemble de préoccupations déjà énoncées au cours de la première séance d'audience publique et à de nombreux témoignages que nous entendons depuis le début de cette séance.

405 Je concentrerai ici mon attention sur les risques posés au tissu socioéconomique du milieu d'implantation. Je tente de répondre à la question: A-t-on besoin d'un parc industriel d'éoliennes dans la région Centre-du-Québec, et plus particulièrement dans la MRC de L'Érable?

410 On peut énumérer les impacts, comme le font ici les études commanditées par le promoteur, en les découpant et en les déconnectant les uns des autres. Or, les dimensions du développement sont indissociables, comme le précise d'ailleurs la définition que le Québec s'est donnée dans sa Loi sur le développement durable. C'est dire que ces dimensions sont en interaction, ce que les analyses du promoteur ne prennent pas suffisamment en compte.

415 Je commencerai, dans une première partie, par décrire le milieu en question et en seconde partie, je poursuivrai en énonçant mes préoccupations eu égard aux atteintes portées par le projet éolien à ce que j'appelle une écologie physico-économico-sociale.

D'abord la description du milieu! Je m'alimente essentiellement de données secondaires pour décrire ce milieu.

420 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La MRC de L'Érable...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... nutraceutique...")

425 Comme la canneberge.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... mais aussi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 7^e ligne, "... de la MRC.")

430 Je vais décrire le milieu en cinq (5) points! La population, l'activité économique, la capacité d'innovation, le développement culturel et le développement social. J'irai peut-être rapidement, puisque vous avez lu le mémoire, de sorte à tenir dans les minutes qui me sont accordées.

435 D'abord la population et le milieu habité!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "La MRC de l'Érable...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... des emplois.")

440 Et c'est ici que j'ajoute un rectificatif, si vous le permettez, monsieur le Président, à des propos qui ont été tenus par l'aménagiste de la MRC de L'Érable, à savoir qu'il y aurait, d'un côté, des contemplatifs, et de l'autre, des productifs, soit des gens qui contemplent le territoire et d'autres qui en vivent directement.

445 Ces propos sont un peu surprenants...

PAR LE PRÉSIDENT:

450 Ce n'est pas une rectification, je m'excuse.

Vous n'avez pas le droit de réagir à ce que vous avez entendu, c'est interdit.

455 Il n'existe qu'un droit de rectification pour corriger des faits. Vous avez commencé, vous avez fait tout de suite une remarque "c'est surprenant", ça, ce n'est pas rectificatif.

460 Alors je vous demanderais de ne pas procéder à ce genre de chose là. Si vous voulez faire des rectificatifs, de toute façon, il faut que vous vous inscriviez à l'arrière de la salle et en fin de séance, nous appelons les gens pour leurs rectifications.

PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:

J'étais sur Internet.

465 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous demande votre collaboration.

PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:

470

J'étais pas en mesure de faire un appel de rectification, je vous suivais par Internet.

PAR LE PRÉSIDENT:

475

Mais vous comprenez, vous pouvez le soumettre par écrit et la Commission juge si c'est un rectificatif; effectivement; si c'en est pas un, elle va le refuser.

480

Il faut pas que vous commentiez des expressions ou des jugements de valeur ou des définitions que des gens ont pu énoncer. C'est vraiment pour corriger des données, des statistiques, ça peut être un taux de chômage par exemple, pour telle année, c'est à ça que ça sert, le rectificatif.

PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:

485

Bien, mes chiffres montrent que la majorité des gens qui vivent sur le territoire sont pas contemplatifs, ils travaillent, ils sont dans le secteur de fabrication et transformation.

PAR LE PRÉSIDENT:

490

C'est parce que vous avez utilisé une expression comme "surprenant", etc., mais je crois qu'on a eu des données statistiques qui étaient très claires, là. Il faut bien reprendre dans le contexte dans lequel ça a été dit aussi, l'expression.

495

Alors vous avez peut-être perçu que c'était péjoratif, je suis pas convaincu que c'est une rectification, mais de toute façon, si vous voulez faire une rectification, il faut que vous demandiez au registre...

PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:

500

Mon rectificatif, je le ferai par écrit, visait à montrer que cette dualité n'existe pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

505

Je veux pas commencer un débat ici, mais si vous voulez faire une rectification...

PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:

D'accord. Alors j'accepte votre commentaire, et je continue, si vous permettez.

510 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais demander aussi votre collaboration pour présenter votre mémoire dans les quinze (15) minutes aussi, s'il vous plaît.

515 **PAR Mme MARIE J. BOUCHARD:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Comme les autres...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... des investissements.")

520

Dans ces mêmes entreprises agricoles. En 2009, le Financement agricole Canada précise que la valeur des terres agricoles est en hausse au Québec, en particulier dans le centre et l'ouest de la province.

525 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "La concentration...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... de la région.")

530

Je vais accélérer, puisque j'ai déjà perdu quelques minutes avec un rectificatif qui n'en était pas un!

535

Le développement culturel! Je crois, là aussi, que le mémoire qui a été présenté précédemment faisait déjà une bonne évaluation de la situation de la MRC de L'Érable qui est un milieu vivant; mais la MRC elle-même, en 2005, dénombrait un nombre impressionnant d'artistes, de créateurs, d'artisans.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "En 2008...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... groupes sociaux.")

540

Mais d'abord, rappelons quelques éléments de ces approches du développement!

545

Depuis la célèbre étude de Putnam, "Making democracy work", faire marcher la démocratie, en français, et toutes celles qui ont suivi, on sait que le développement économique est associé à la qualité de l'organisation sociale.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "L'idée est que...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... au plan économique.")

550

Si le Bureau est intéressé, je pourrai fournir des références.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Certaines régions...")

555 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, 2^e paragraphe, 7^e ligne, "... et de la métropole...")**

L'image vaut mille (1000) mots! Je vais représenter ce que j'appelle le cercle vertueux du développement durable dans la MRC!

560 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, milieu, 1^{re} ligne, "La description sommaire...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernière ligne, "... son développement économique.")

565 Je n'entrerai pas dans le détail des nuisances, puisqu'elles ont été amplement décrites, mais surtout, mentionner l'inacceptabilité sociale!

Le projet est mené dans l'anarchie, ça a été démontré; une situation qui avait déjà été décriée dans d'autres projets, comme en témoigne, en 2005, un rapport de l'UPA au BAPE, au sujet du projet Baie-des-Sables et L'Anse-à-Valleau.

570 J'avais une rectification, je la saute.

Les règles du jeu sont floues, inéquitables, comme le décrivait déjà l'an dernier un mémoire du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

575 Le projet crée de la zizanie, j'ai pas besoin d'aller plus loin.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "La dissension ...")

580 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, 5^e ligne, "... que les corporatismes...")**

Et j'entends pas les corporations, les corporatismes, soit la défense d'intérêts particuliers, étouffent le développement économique.

585 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "Ainsi...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, dernier paragraphe, 4^e ligne, "... sont privatisés.")

590 Je conclus! Je me suis contentée ici de montrer schématiquement comment fonctionne le cercle vertueux du développement durable dans la MRC de L'Érable.

Le projet des éoliennes de L'Érable risque d'avoir pour effet de rompre une dynamique porteuse de développement et la remplacer par un système peu soutenable.

595 En résumé, la MRC de L'Érable constitue une écologie socioéconomique qui a sa propre dynamique. Ce milieu est favorisé aux plans géophysique, économique, social et culturel.

600 Ce projet ne peut que diviser davantage la communauté et faire fuir les nouveaux entrants qui contribuent à la diversification de la population. Les liens forts, fondés sur la famille, les amis proches, si riches soient-ils au point de vue affectif, sont peu porteurs de développement. Au contraire, dans l'économie, ces liens favorisent les corporatismes et minent la confiance dans les institutions.

605 À l'opposé, la force des liens faibles, fondée sur les relations avec des membres d'autres groupes sociaux, est de faire circuler l'information entre les individus et les groupes, de générer des réseaux de connexion entre des personnes et des projets.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "Dans une économie...")

610 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier paragraphe, dernière ligne, "... d'en produire.")**

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

615

Alors merci, madame Bouchard, pour votre présentation.

620

JEAN MATUSZEWSKI

PAR LE PRÉSIDENT:

625

Alors je vais inviter monsieur Jean Matuszewski à s'avancer.

Bien entendu, concernant les rectifications, c'est important, si les gens veulent se prévaloir d'un droit de rectification, ils doivent aller s'inscrire, au sujet de l'autre mémoire qui a été présenté, les gens doivent aller s'inscrire à l'arrière, et ils sont appelés à la fin de la soirée.

630

Je rappelle toujours que la rectification ne peut porter que pour corriger, par exemple, des chiffres, des énoncés très très précis, des statistiques.

Alors je vais maintenant donner la parole à monsieur Matuszewski.

635

Votre mémoire est relativement imposant, je vous demande, bien entendu, ce qu'on demande aux gens, c'est de le présenter en quinze (15) minutes, donc présenter les points forts, et non d'en faire une lecture systématique quand ils sont volumineux.

Alors je demande votre collaboration.

640 **PAR M. JEAN MATUSZEWSKI:**

C'est promis.

PAR LE PRÉSIDENT:

645

À vous la parole.

PAR M. JEAN MATUSZEWSKI:

650

Un rectificatif d'abord! Mon nom se prononce M-A-T-O-U-C-H-E-S-K-I. Voilà! Je suis économiste de profession et propriétaire d'une maison et d'une terre à bois à Saint-Ferdinand.

655

Je suis spécialisé dans les études d'impact économiques de projets industriels, notamment dans le domaine énergétique, et ma pratique m'amène à travailler tant pour les investisseurs privés que pour les administrations publiques, tant au Québec qu'à l'étranger.

660

Les projets éoliens sont encore nouveaux au Québec, tout au moins à l'extérieur de la Gaspésie.

Bien que le processus d'implantation commence à être normé en termes de paysage et de processus de consultation, ce n'est pas le cas pour la question des retombées économiques régionales, lorsque le projet se situe en terre privée et en milieu habité, à l'extérieur de la Gaspésie, d'où le titre que vous avez devant vous!

665

Le cas du projet éolien de L'Érable illustre les conséquences de ce manque d'encadrement et d'outils d'analyse par nos institutions.

670

La question des retombées économiques régionales dans des régions autres que la Gaspésie n'a pas été pris en compte dans le cadre de référence ni dans la grille de sélection d'Hydro-Québec.

675

Dans ce contexte, le cadre de discussion et des engagements contractuels concernant les retombées économiques entre le promoteur et la région a été réduit aux montants versés aux municipalités et aux propriétaires de terres privées sélectionnées.

La question des retombées économiques régionales est pourtant présente dans plusieurs documents émanant des diverses agences gouvernementales impliquées dans les questions relatives aux projets éoliens, Hydro-Québec, ministère des Ressources naturelles notamment, mais aucune de ces agences ne relève la question des retombées économiques régionales

680 reliées à l'implantation de ces projets, lorsqu'ils se font en terrains privés, en dehors de la Gaspésie.

En conséquence, les élus locaux, dans ces autres régions, n'ont ni l'encadrement ni les outils d'analyse pour aborder ces questions de façon informée ni à protéger l'intérêt général.

685

Je vous montre ici, c'est un peu loin, j'essaie de traduire l'essentiel, c'est la grille de pondération des critères non monétaires qui ont été utilisés par Hydro-Québec pour évaluer les soumissions des différents promoteurs.

690

On parle tout à fait de contenu régional bien sûr, c'est la première ligne, celle qui est encadrée, contenu régional additionnel ou minimum de trente pour cent (30 %), contenu régional. Mais attention, contenu régional ici ne veut pas dire le contenu régional dans la région où se fait l'investissement.

695

Lorsqu'on regarde les définitions du contrat entre Hydro-Québec et Enerfin, dans la partie des définitions, la région admissible n'est autre que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

700

Donc alors que les premiers projets éoliens se sont surtout situés en Gaspésie, la question du contenu régional garanti se confondait avec celle des retombées économiques locales. Ce n'est plus le cas lorsque les projets éoliens se déroulent en dehors de la Gaspésie.

705

Il est également notable, lorsqu'on regarde attentivement cette grille, que le souci pour la collectivité régionale est quasiment absent lorsque le projet est en terre privée. Comme si l'intérêt général n'était plus pertinent lorsqu'un projet est le résultat d'une entente entre parties privées.

710

Pourquoi se soucier de l'intérêt général? Eh bien, d'abord, ce n'est pas le rôle des promoteurs privés de s'en occuper et deuxièmement, lorsqu'on a un projet d'envergure qui est très visible et qui génère beaucoup de nuisances sur la collectivité, bien entendu, ce serait bon que les institutions puissent se soucier de l'intérêt général avec un cadre approprié, cadre dont nous avons constaté l'absence.

715

Le cadre que j'ai proposé dans le mémoire est bien simple. Quatre (4) critères, quatre (4) niveaux. Le niveau de besoin économique. Est-ce que la région a besoin de développement économique, quel est le niveau proprement dit des retombées qui sont espérées, qui sont attendues, quel est le niveau d'engagement du promoteur d'accomplir, de réaliser ces retombées et enfin, quel est le risque! Prenons-les un par un.

720

Le premier, le besoin de développement économique!

Le développement économique n'est pas une fin en soi. Il est davantage requis lorsque la situation économique régionale présente des lacunes notoires, notamment sur le plan de l'emploi ou de la fragilité économique.

725 Qu'en est-il ici? La région se démarque favorablement pour l'emploi avec un niveau de chômage parmi les plus bas au Québec.

730 En fait, selon le bulletin sur le marché du travail au Québec, la région du Centre-du-Québec est la seule dans la province qui a vu son taux de chômage diminuer en douze (12) mois de récession; son taux de chômage a diminué en douze (12) mois de récession, par rapport à toutes les autres régions administratives du Québec.

735 À titre de comparaison, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a un taux de chômage de dix-sept pour cent (17 %), Centre-du-Québec, six (6 %).

740 Parlons de la fragilité économique! La MRC de L'Érable présente une situation économique supérieure à la moyenne provinciale, sauf, seul point, le revenu par ménage. Mais le coût de la vie étant moins élevé que dans les grandes villes, coût de l'immobilier notamment, il n'est pas du tout sûr que la région soit perdante pour autant.

En fait, il n'y a rien qui pourrait suggérer une quelconque fragilité économique de la région. L'importance de son secteur agroforestier n'est pas une faiblesse en soi, puisque la région a précisément mieux réussi que les autres pendant une période de récession.

745 On peut donc conclure que la région est de celles qui ont le moins besoin d'un apport économique externe. C'est donc dire aussi que la diversification économique désirable, voire urgente pour certaines régions, ne constituent pas un besoin pour la MRC de L'Érable. Ça, c'est le premier critère.

750 Deuxième critère, le niveau de retombées! Par retombées économiques régionales, on entend généralement les retombées économiques sur l'emploi et les retombées fiscales.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, point 3.2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "La notion de retombées...")

755

FIN DE LA LECTURE (Page 12, dernière ligne, "... pour la collectivité?")

760 Donc voilà toutes sortes de questions qui se posent, et je dois vous dire qu'en tant qu'économiste, j'ai été particulièrement frustré par le manque de données chiffrées solides. Exemple, l'emploi. Un projet qui va créer X emplois, le X en question, le nombre en question ne veut rien dire, tant qu'on n'a pas précisé s'il s'agit d'un emploi permanent ou temporaire, temps plein ou temps partiel, lieu de résidence local ou extérieur.

765 Alors avec le fameux vingt-cinq (25) emplois, je n'ai jamais eu de réponse précise, à savoir s'il s'agit d'emplois permanents, et à plus forte raison, s'il s'agit d'emplois locaux. J'ai même de fortes raisons de douter qu'ils le soient, s'il s'agit d'emplois locaux, lorsqu'on fait allusion qu'une partie serait un inspecteur itinérant basé sur le turbinier Enercon en Gaspésie.

770 Encore concernant les vingt-cinq (25) emplois, et même en supposant que ce soit vingt-cinq (25) emplois permanents, une petite référence, à Saint-Ferdinand, dans le dernier recensement de Statistique Canada, il y avait une population active de mille cent quarante (1140) personnes occupées. Mille cent quarante (1140) personnes occupées, dont vingt-cinq (25) personnes là-dessus, ça fait deux point deux pour cent (2,2 %).

775 Et lorsque, dans l'étude d'impact, on parle d'un impact fort sur l'emploi à Saint-Ferdinand, manifestement c'est une erreur, c'est deux point deux pour cent (2,2 %), c'est donc faible.

780 Je continue avec la fiscalité! Fiscalité, il faut rappeler ici que les projets de production d'électricité d'énergie au Québec ne sont pas soumis à la Loi sur les municipalités, ne sont pas soumis au rôle d'évaluation, donc pas d'impôt qu'on peut collecter de ces investisseurs.

L'investisseur donne une certaine compensation, parlons-en!

785 Si l'on exclut les fonds de visibilité et d'acceptabilité sociale, parce qu'il s'agit de fonds dédiés que la municipalité ne peut récupérer pour ses propres objectifs budgétaires, la compensation que va fournir Enerfin constitue un apport brut de deux point quatre pour cent (2,4 %) pour la municipalité.

790 C'est-à-dire, par rapport à un budget annuel d'environ deux point huit millions (2,8 M\$), avec des légers surplus qui sont dégagés au cours des dernières années.

795 Donc la contribution d'Enerfin sera deux point quatre pour cent (2,4 %), on parle, si je me souviens bien, de l'ordre de soixante-dix mille dollars (70 000 \$) par an pour Saint-Ferdinand et ceci, pour un projet de quatre cents millions (400 M\$).

Donc les élus s'exclamaient hier, je les ai entendus sur Internet hier, le plus gros projet jamais réalisé dans la région. Eh bien, la montagne a accouché d'une souris, et les élus applaudissent!

800 **PAR LE PRÉSIDENT:**

S'il vous plaît, s'il vous plaît! En même temps, je voudrais pas que vous commentiez les mémoires que vous avez entendus précédemment, c'est ce qu'on demande.

805 **PAR M. JEAN MATUSZEWSKI:**

Je ne le ferai plus, je vous le promets!

810 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Non, c'est très important. Si ça commence, ça peut se faire des deux (2) côtés, autant des partisans que des opposants, et ça peut dégrader le climat déjà dans la salle où les gens peuvent commencer à dire, bien là, est-ce que je peux répliquer à la réplique!

815 Alors vous comprenez pourquoi on demande aux gens de ne pas commenter les mémoires.

PAR M. JEAN MATUSZEWSKI:

820 Vous avez raison de me rappeler à l'ordre!

Je me permets quand même de faire un commentaire concernant le troisième niveau d'évaluation des retombées économiques, le premier étant le besoin, le deuxième, le degré des chiffres, le troisième, le niveau d'engagement du promoteur.

825 Eh bien, il n'y a aucun engagement formel du promoteur en termes de dépenses ou en termes d'emplois en région. Ses seuls engagements formels concernent les ententes avec les propriétaires de terrains et avec les municipalités.

830 Et je me vois forcé de mentionner que la crédibilité de l'engagement du promoteur dans un projet qui a des conséquences si visibles soulève certains doutes lorsqu'on regarde un passé récent et tout à fait pertinent, avec son expérience au début de l'année, où la même compagnie, Enerfin, où une administration régionale locale l'a poursuivie en justice et a gagné, pour impôts non récupérés de la part d'Enerfin dans l'exploitation d'un parc éolien.

835 Donc en termes d'engagements, on voit qu'est-ce qu'il en est dans ce cas-ci.

Dernier niveau, le niveau de risque économique.

840 Alors ici, plusieurs niveaux de risque économique existent, je vais me limiter au risque fiscal et que je vais traiter à trois (3) niveaux: risque fiscal pendant la construction, risque fiscal pendant l'exploitation, risque fiscal pendant le démantèlement.

Risque fiscal relié à la construction!

845 Pendant la période de construction, nos administrations publiques devront faire plusieurs dépenses qu'elles n'auraient pas eu à faire autrement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 21, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... le promoteur...")

850 **FIN DE LA LECTURE (Page 21, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... du promoteur.")**

Risque fiscal numéro 2, relié à l'exploitation. J'ai mentionné tout à l'heure les revenus en lieu de taxes qui sont si faibles que lorsque des imprévus se produisent, ces revenus bruts positifs peuvent rapidement devenir négatifs. Mais cela va plus loin!

855

Lorsqu'on parle de la valeur de revente des propriétés!

Les agences publiques qui ont participé aux audiences ces derniers jours mentionnent que les études sur l'impact des éoliennes, sur les valeurs immobilières, ne permettent pas de conclure sur le sujet. Suite à une demande faite dans le cadre des travaux du BAPE, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a évoqué une étude de la Royal Institute of Chartered Surveyors au Royaume-Uni qui conclut en évoquant les résultats apparemment contradictoires, la nouveauté de ces développements, le besoin d'études supplémentaires.

860

L'estimation de l'impact exact d'un projet éolien sur les valeurs de revente des propriétés semble difficilement prévisible a priori, ce qui laisse aux futurs voisins des éoliennes de L'Érable le fardeau du risque. Le sujet est pourtant d'intérêt depuis plusieurs années.

865

En 2006, par exemple, le BAPE, dans le rapport 233, projet éolien à Matane, formulait un avis sur le besoin d'études sur la valeur de revente des propriétés.

870

Il n'y a pas d'indication cependant que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ait donné une telle étude, et bien des questions demeurent sans réponse. Donc quel est l'impact sur la valeur des propriétés, quelle est la valeur sur le marché immobilier, le nombre de transactions, quel est l'impact éventuellement sur les revenus fiscaux!

875

Troisième risque fiscal, celui relié au démantèlement!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 21, point 5.4.3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "La région...")

880

FIN DE LA LECTURE (Page 21, point 5.4.3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... faillite des entreprises.")

Qui pourrait conduire effectivement à la fin de l'exploitation d'un parc.

885

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 21, point 5.4.3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Même si...")

FIN DE LA LECTURE (Page 21, point 5.4.3, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... des cotisations.")

890

Ni aux obligations réelles que le promoteur aura à subir.

En fait, le processus lui-même n'est pas normé, selon les déclarations mêmes d'Hydro-Québec, qu'on a entendues au cours des derniers jours.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 22, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "À noter que Hydro-Québec...")

895

FIN DE LA LECTURE (Page 22, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... sont encore solvables?")

Je n'ai pas encore vu la réponse.

900

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 22, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Si les promoteurs privés...")

FIN DE LA LECTURE (Page 23, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... démantèlement du parc.")

905

Alors évidemment, ici, Hydro-Québec fait allusion à un scénario où un acheteur trouverait profitable ce qui n'aurait pas été profitable au promoteur d'origine.

910

La question qu'Hydro-Québec devrait répondre était donc: Hydro-Québec s'engage-t-elle contractuellement à démanteler les éoliennes dans les deux (2) ans qui suivent, etc.!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 23, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Il faut conclure...")

FIN DE LA LECTURE (Page 23, dernier paragraphe, dernière ligne, "... financiers précis.")

915

Dès le début de l'exploitation de la nouvelle mine.

Autant de risques que je n'ai pu quantifier, faute de données chiffrées. Le risque demeure là.

920

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 24, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Le cas du projet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 24, dernier paragraphe, dernière ligne, "... l'économie locale.")

925

Je vous remercie de votre attention.

PAR LE PRÉSIDENT:

930

Merci monsieur Matuszewski pour votre présentation. La Commission va examiner avec intérêt les données que vous avez fournies.

PAR M. JEAN MATUSZEWSKI:

935 Merci.

FRANCE MORIN

940

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais maintenant inviter madame France Morin.

945

Bonsoir madame, bonsoir monsieur.

PAR Mme FRANCE MORIN:

950

Bonsoir.

Au nom de mes enfants et des gens qui viennent chez nous pour se nourrir à ma table et se nourrir de la beauté du paysage et de l'harmonie s'y retrouvant, je me présente, France Morin, originaire de Princeville, et citoyenne de Sainte-Sophie depuis presque trente-cinq (35) ans.

955

Comment j'ai découvert Sainte-Sophie, je vous dirais que Princeville, c'est entre Victoriaville et Plessisville, et de chez mes parents, on pouvait voir, quand j'étais petite, c'était comme des collines, je savais pas que c'était des montagnes, pour moi, c'était des petites collines, et commençant à prendre mon vélo et tranquillement, je prenais, comme on dit, des randonnées en vélo, et vers l'âge de treize-quatorze (13-14) ans, mes parents acceptaient que j'aie un petit peu plus loin, et c'est ainsi que j'ai découvert Sainte-Sophie.

960

Et je me souviens très bien que je me suis dit: un jour, je vais y habiter!

965

Alors depuis trente-cinq (35) ans, nous avons fait tout le cheminement, le retour à la terre, avons eu une ferme, avons élevé des enfants, et je suis retournée aux études aussi à trente-six (36) ans.

970

Alors j'essaierai de vous faire part le plus objectivement possible, en tant qu'infirmière de métier, des observations, je vous dirais plutôt négatives que positives, qui peuvent même devenir irréversibles pour beaucoup de gens du milieu ainsi que moi-même.

975

Sainte-Sophie-d'Halifax a son histoire, nous avons fêté le 150^e l'année passée, donc ça fait cent cinquante et un (151) ans, et normalement, c'était dans l'harmonie, avec de magnifiques paysages à partager avec des amateurs de la nature dont nous sommes et ceux qui y vivent en cultivant la terre, malgré les changements de Dame nature et le réchauffement de la planète.

980 Ce paysage à partager, pour moi, et pour tous ceux qui partagent avec moi, est inconcevable avec des gigantesques machines industrielles composées lourdement de métal et amenant avec eux des impacts négatifs au niveau visuel, sonore et sociaux, et pour ça, je vous dirais que je n'entrerai pas dans le détail, parce que je vous ai annexé un document qui vient de la FED, c'est la Fédération Environnement Durable d'Europe, alors j'ai pris quand même des données là-dedans.

985 La prochaine fois, j'apporterai pas de documents papier, je vous laisserai plutôt le site et vous allez pouvoir voir à ce moment-là. On va économiser des arbres à ce moment-là!

Alors peut-être à ceux qui viendront avec moi, peut-être de pas emmener de documents, mais de donner l'adresse à ce moment-là.

990 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est un excellent réflexe. C'est ça, on peut donner l'adresse à ce moment-là.

PAR Mme FRANCE MORIN:

995 Bien, je veux dire, je l'ai su tantôt, j'avais pas pensé, mais c'est correct comme ça.

1000 Alors depuis trente-cinq (35) ans que nous vivons dans un environnement enchanteur, délectant de superbes couchers de soleil et, je pense qu'on en avait un de toute façon, au son des oiseaux, des moutons, des vaches, des boeufs et des chevaux. Ça, c'est à peu près, je vous dirais, ce qui nous entoure, et aussi d'autres espèces animales comme, le soir, nous entendons des coyotes.

1005 C'est sûr qu'on espère que les coyotes sont pas en train de manger les moutons, mais je vous dirais que c'est un milieu naturel, alors c'est place à tout le monde à ce moment-là.

Ça fait que c'est sûr que nous, nous avons choisi d'y vivre le plus longtemps possible, et tant que nous aurons la santé pour y vivre, bien, j'espère qu'on pourra rester là jusqu'à quatre-vingt-dix (90) ans, quatre-vingt-quinze (95) ans, je le sais pas, cent (100) ans.

1010 Ça, je vous dirais que c'est un petit peu la vue qu'on voit un peu de chez nous. Elle est peut-être un peu floue, là, mais disons que là, on voit pas, mais de chez moi, je peux voir Saint-Norbert, Victoriaville, Princeville et Plessisville. Et quand il y a des feux d'artifice à Laurierville, nous les entendons. Alors on s'entend tu que c'est très écho dans les montagnes! Ça fait que ça va emmener à peut-être penser que s'il y a des éoliennes, peut-être qu'on va les entendre.

1015 Alors la petite cueillette de données, en tant qu'infirmière, des fois, je peux déformer un petit peu!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Depuis l'annonce...")

1020

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... physique et mentale.")

1025

Ce que je veux dire avec ça, c'est que, bon, vu que, je vous dirais, il y a beaucoup de gens autour de moi qui pensent à peu près la même chose que nous, mais suite, je vous dirais peut-être, une santé mentale fragile ou, je vous dirais, la peur de confrontation, alors ils n'en veulent pas des éoliennes, mais ils sont vraiment pris dans l'ambivalence, est-ce que je m'affiche ou je ne m'affiche pas.

1030

Alors moi, je parle un peu en leur nom, parce qu'il y en a beaucoup qui ont peur de s'afficher pour pas justement confronter avec les voisins et les cousins, parce qu'on veut pas se le cacher, il y a quand même beaucoup de petites familles, alors il y a des familles qui sont opposantes et d'autres qui acceptent, et ça fait beaucoup de chicanes de famille.

1035

Puis avec les Fêtes qui s'en viennent, je pense que les gens ont quand même peur aussi de ce qui va se passer dans les réunions de famille qui s'en viennent. Alors je parle en leur nom un petit peu.

1040

Les questions que je me pose! Est-ce que l'individu est fait pour vivre de tels changements, soit au niveau visuel, sonore et social, je pense qu'on en a quand même assez parlé, puis je pense pas qu'à venir jusqu'ici, ce qui a été dit n'est pas sans référence et non sans étude, alors je pense qu'il faut quand même prendre en note que c'est quand même scientifiquement prouvé, et même santé physique et psychique en même temps et imposé par des promoteurs dont, à venir jusqu'ici, je crois que le côté positif de la promotion de ce parc est le pécuniaire, ils en font leur cheval de bataille.

1045

Moi, ainsi que pour ceux que je viens parler, je crois que non, car tous ces changements occasionnent une panoplie de symptômes reliés à chaque étape du cheminement de ce mégaprojet imposé.

1050

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "Quand je parle...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... aspects négatifs.")

1055

Moi, j'ai entendu des enfants qui m'ont dit: mais mes parents sont en train de devenir fous, parce que depuis ceux qui étaient soit en préparation de mémoire ou qui recherchaient justement, faire des recherches pour vraiment prouver que ce projet-là est non acceptable, alors je vous dirais qu'il y a beaucoup de parents qui ont pris beaucoup de temps pour justement aller sur Internet, lire, puis à un moment donné, bien, peut-être que les enfants ont dit, bien là, on est là nous autres aussi, là!

1060

Alors moi, je vous dis ce que des enfants m'ont dit.

1065 Et je vous dirais aussi, les enfants m'ont amené aussi qu'il y avait comme des méchancetés à l'école, il y avait du tabassage dans les cours de récréation, parce que ça se dit entre eux autres, moi, mon père est pour, toi ton père est contre, alors c'est de l'intimidation scolaire.

1070 Ça, je pense qu'on n'en a pas parlé encore, mais ça l'existe vraiment. C'est des parents et des enfants qui m'en ont parlé, mais encore là, c'est le secret professionnel. Mais je voulais quand même le citer.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, "Il existe...")

1075 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... dynamique familiale.")**

1080 Ça fait qu'il faut pas se le cacher, c'est quand même tout des symptômes qui peuvent amener justement un (1) des deux (2) parents à une dépression qui, à ce moment-là, comme je dirais, c'est comme un mobile, un mobile d'enfant, s'il manque un morceau au mobile, bien, le mobile ne tournera plus comme ça, il va tourner vraiment, il sera pas correct à ce moment-là. Alors la famille, c'est la même chose.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Le côté monétaire...")

1085 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, 2^e ligne, "... des camions...")**

1090 Je crois qu'hier, il s'est dit trente-huit mille (38 000), si j'ai bien compris, et ça, dans les dix-huit (18) mois. Alors je pense que c'est beaucoup pour des gens qui veulent vivre dans la tranquillité.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 4^e paragraphe, 3^e ligne, "... des curieux...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... de tout cela.")

1095 Et je vous dirais que nous, ça paraît pas, mais nous demeurons dans une côte, et avec un tournant de quatre-vingt-dix degrés (90 °). Alors je sais pas, si les trente-huit mille (38 000) camions, quand ils vont tourner, je sais pas, c'est les freins Jacob, je sais pas si vous connaissez le bruit infernal que ça fait, puis mon chien, à chaque fois qu'un camion passe, il jappe. Ça fait qu'on s'entend tu, je pense qu'on va être obligé de lui acheter une muselière, parce qu'il va japper pendant dix-huit (18) mois, ou bien je vais lui faire couper les cordes vocales, je sais pas!

1100

Pour ma part, je vous dirais que je suis sensible à ce que vivent mes concitoyens de mon village et mes concitoyens du village de Saint-Ferdinand, de Vianney, surtout du 3^e et du 4^e rang, et inquiète de ma santé physique et mentale aussi si le projet est accepté.

1105 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 5^e paragraphe, 3^e ligne, "Je déplore...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 5^e paragraphe, dernière ligne, "... certains individus.")

1110 Parce qu'on entend ça, ah, eux autres, ils sont pas capables de s'adapter, mais je pense que c'est beaucoup plus que ça. C'est beaucoup plus le système d'adaptation qui fonctionne pas à ce moment-là. Ce n'est pas le cas.

1115 Honnêtement, j'ai essayé de regarder l'étude d'impact de SNC-Lavalin, c'est à peu près, je vous dirais que les trois (3) ensemble, c'est à peu près haut comme ça, ça fait que je vous dirais, quand on commence à lire ça, bien, à un moment donné, on est découragé, parce que je comprenais pas du tout le langage qu'il y avait là-dedans.

1120 Et puis à un moment donné, il y avait comme à peu près ça d'épais, je sais pas combien de pages, il y avait une section complète sur les chiroptères. Est-ce qu'il y en a qui savent qu'est-ce que ça veut dire, les chiroptères? C'est des chauves-souris.

Alors moi, je trouvais – à un moment donné, j'ai dit, je vais regarder qu'est-ce qu'il y a sur les impacts sociaux. Rien, presque rien. Une (1) page, même pas.

1125 Alors je me suis dit en moi-même, quelle sorte de bibitte qu'on est pour pas être là-dedans! Pourtant, on est des mammifères à deux (2) pattes, on vient de l'homme de Neandertal, je sais pas, je me suis pas retrouvée là-dedans. Ça fait que j'ai trouvé ça, honnêtement, ça m'a frustrée, ça m'a fâchée.

1130 Et j'ai entendu, si je peux me permettre, monsieur Germain, bien entendu vous avez dit que possiblement, je peux le citer, que oui possiblement, il y aurait quelqu'un qui ferait une étude là-dessus, ça n'a pas encore été fait, ou celui qui l'a fait, il est en burnout ou je sais pas, là!

PAR LE PRÉSIDENT:

1135 Je sais pas qu'est-ce qu'il est advenu de lui. Effectivement, c'est important de le souligner quand même.

1140 Le ministère du Développement durable a engagé un spécialiste, mais ce qu'on peut constater dans les dossiers que j'ai faits, le spécialiste est encore au niveau plutôt descriptif du phénomène qu'interprétatif, que je pourrais dire, pour un projet particulier, donc ne qualifiait pas pour un projet particulier quel était l'état des impacts psychosociaux précisément pour des citoyens touchés par un projet.

1145 Donc on voit qu'on a encore du développement à faire dans le domaine.

PAR Mme FRANCE MORIN:

1150 OK. J'espère, parce que pour avoir trois (3) bibles comme ça, ils ne parlent pas des êtres humains, puis quand c'est nous, les êtres humains qui sont impliqués là-dedans, pour moi, c'est inconcevable. En tout cas, pas juste pour moi.

PAR LE PRÉSIDENT:

1155 Le mot fait peur encore, psychosocial fait peur. Ce mot-là à lui seul fait peur.

Donc il va falloir que les gens l'appivoisent.

PAR Mme FRANCE MORIN:

1160 C'est qu'on est dans la peur, c'est comme le sujet éolien, justement, quand je vous disais tantôt que je parle pour des gens qui n'osent pas s'afficher. À chaque fois qu'il y avait des réunions dans le village – parce que moi, je fais partie d'un bénévolat au comité d'aménagement de Sainte-Sophie, ça fait quatre (4) ans qu'on fait du bénévolat, c'est sûr qu'on côtoie des gens, 1165 parce que nous, c'est nous qui s'occupons des fleurs, on fait des aménagements, et tout ça bénévolement. On donne beaucoup de temps.

1170 Il y a des gens qui venaient nous jaser, et je vous dirais que le sujet éolien, tabou. Aussitôt qu'on tombait là-dedans, non, non, le monde ose pas s'afficher, parce que justement – alors pour pas faire des confrontations.

C'est pour ça que je vous dis que c'est vraiment, je vous dirais, c'est pas une belle énergie que l'on vit là présentement. Alors on espère que ça va aller autrement.

1175 Et j'ai su même, c'est mon conjoint qui me l'a dit, qu'il y aurait une deuxième demande pour faire une autre recherche sur probablement les chiroptères, une deuxième étude qui a été demandée. Il paraît que c'est vrai.

PAR LE PRÉSIDENT:

1180 Il y a eu des études complémentaires qui ont été faites.

PAR Mme FRANCE MORIN:

1185 OK. Alors encore là, quelle bibitte sommes-nous!

Propositions! Pour faire de la prévention, parce que moi, dans mon domaine, je fais beaucoup de prévention et de promotion, alors j'en fais pour moi-même et pour les autres, pour

1190 ma santé physique et mentale, moi, je déclare, et nous déclarons ce projet inacceptable dans la MRC de L'Érable.

1195 Pourquoi vivre dans une atmosphère d'irascibilité, d'insécurité, parce que tout ça, c'est insécuré, on sait pas où ce qu'on s'en va, d'agressivité de la part de certaines personnes et un sentiment d'impuissance. Ce sentiment d'impuissance là, on le vit, parce qu'on est chez nous, mais on sait pas, est-ce qu'on va être maître chez nous pendant combien de temps, on le sait pas. Alors c'est comme si l'impuissance, qu'est-ce que je peux faire, puis quand on regarde tout ça, coudon, je vais me battre avec qui, parce que là, on se bat avec une multinationale, mais nous, on est quoi!

1200 Alors c'est ce sentiment d'impuissance là que je vous dirais, qui amène souvent des problèmes psychosomatiques.

1205 Alors un sentiment d'impuissance quand notre environnement immédiat qui est de vivre dans les Appalaches devrait nous inciter à vivre dans un sentiment de paix et d'harmonie.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Pour préserver...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, "... Grand Nord...")

1210 Je dirais aussi ce que madame l'avocate, je me souviens plus son nom, c'est sûr qu'il faut quand même prendre en considération les habitants, les Inuit qui y habitent aussi, c'est sûr aussi. On peut pas dire que nous autres, on n'en veut pas dans notre cour, et aller là-bas.

1215 Je pense qu'il faut faire aussi appel à eux aussi s'ils en veulent aussi, mais je crois qu'il y a autrement, il y a sûrement géographiquement une autre place qu'ils peuvent installer leurs éoliennes, parce qu'on n'est pas contre les éoliennes. Ça, depuis le début qu'on le dit, on est pour, mais pas de cette façon-là.

1220 Alors c'est sûr que s'ils vont dans le Grand Nord ou autres, ce qui ne dérangera presque personne, ce qui évitera le sentiment de mal-être avec toutes ces répercussions sociales et familiales, et je tiens beaucoup à dire familiales, parce que ce sont souvent des dommages graves avec des conséquences à vie pour certains individus, et je reviens à dire, déjà qu'on en connaît. Il y a une madame hier qui est venue ici, qu'ils se sont sentis obligés de vendre leur maison, de déménager, et même des séparations de couple. Parce qu'il peut y avoir dans le couple, un des conjoints qui est pour les éoliennes, et un des conjoints qui est contre les éoliennes, et ça peut amener des séparations de couple aussi.

Alors conclusion!

1230 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Pour garder...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 7^e ligne, "... industrielles bruyantes...")

1235 Et que dire, et que dire, on n'en a pas encore parlé, mais moi, ce qui me dérange le plus, et que dire des lignes électriques sorties de nulle part, parce que si on dit éolienne – il y a beaucoup de gens qui savaient pas ça!

1240 Une éolienne, ça veut dire qu'il va y avoir des fils électriques à quelque part. Puis comme les gens de Sainte-Sophie pensent, eux, il va y avoir cinquante (50) éoliennes, si jamais il y a une crise du verglas, mon dieu, on est correct, on va avoir de l'électricité! Mais ça marche pas comme ça. Il y en a qui pensent que c'est ça.

On leur a dit, bien non, c'est pas comme ça.

1245 Puis une ligne électrique, personne avait pensé à ça.

1250 Alors nous, la ligne électrique, mon conjoint a fait appel, a appelé, je sais pas combien de fois, à toutes les semaines, à Hydro-Québec, pour savoir où est-ce que les lignes vont passer. Et n'iet, on n'a aucune réponse, ils peuvent pas nous répondre.

1255 Alors nous, de la situation où on est, probablement que ça va être placé près de chez nous. Alors moi, j'ai pas choisi de vivre avec une ligne à haute tension, alors c'est sûr que si jamais ça arrive, je suis pas sûre si je déménagerai pas. Alors en tout cas, disons que j'en parlerai à mon conjoint, future chicane de couple peut-être!

1260 Alors de vivre auprès de ces lignes à haute tension, parce qu'encore là, ces lignes à haute tension, il faudra pas se le cacher, ça amène d'autres symptômes au niveau de la santé physique et mentale, alors moi, je vous dirais, je vous recommanderais, j'aimerais que vous demandiez de ne pas accepter le projet.

1265 Parce que s'ils disent que ça va créer de l'emploi, si ça passe, oui, il va y avoir des bétonnières, il va y avoir, en tout cas, des camions puis du ciment, ces choses-là, mais je pense aussi qu'ils vont augmenter le nombre de clients dans les CLSC au niveau des travailleurs sociaux et des psychologues. Ça fait qu'il y a peut-être ça de bon si ça passe, ça va occasionner à ce moment-là de la création d'emplois, parce qu'il va en manquer, il y en aura pas assez.

Puis moi, je me dis, que si le projet est non accepté, dans l'ensemble, je crois qu'il va y avoir beaucoup moins de changement.

1270 C'est sûr que ceux qui ont signé, je comprends très bien qu'ils vont avoir des pertes au niveau de l'argent, mais je crois que dans leur vie de tous les jours, ça ne changera absolument rien. Ils vont avoir peut-être un cent mille (100 000 \$) de moins dans leur compte en banque, mais nous, si c'est accepté, et je parle pour des centaines de personnes, c'est notre vie, notre

1275 vie, nos trente-cinq (35) ans qu'on y a mis tout notre argent, toute notre énergie à faire d'où on habite, un havre de paix et pour juste question d'argent, nous allons tout perdre ça.

1280 Et moi je vous dirais qu'on a deux (2) fils, on aurait aimé que nos deux (2) fils aient un petit chalet ou peu importe, on n'a même pas le droit. Ils ne veulent même pas qu'on ait, même j'aurais pensé intergénération, et ils ne peuvent pas se bâtir. On n'a pas beaucoup de terrain, c'est quatre cents par deux mille (400 x 2000), mais on peut même pas bâtir un petit chalet pour nos enfants puis nos petits-enfants, puis ils vont mettre des éoliennes de quatre cent quatre-vingt-quinze pieds (495 pi).

1285 Ça fait que moi, je trouve ça inacceptable. Alors j'en conclus comme ça, merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci pour votre témoignage.

1290

DENIS BAZIN

PAR LE PRÉSIDENT:

1295

Alors maintenant, nous allons passer à monsieur Denis Bazin.

PAR M. DENIS BAZIN:

1300

Mon intervention va être un peu différente de mon mémoire que je vous ai présenté. J'ai fait un genre de résumé et des ajouts pour quelques précisions.

1305

Mon mémoire est surtout sur le parc éolien et les lignes électriques avec pylônes dans la MRC de L'Érable.

Mon nom, comme vous l'avez dit, c'est Denis Bazin, j'habite Sainte-Sophie depuis trente-sept (37) ans, et le haut du bas du cap depuis trente (30) ans.

1310

Ce que vous voyez, c'est ce qu'on voit presque à tous les soirs quand on a la chance que le soleil puisse se montrer.

Et dans ce que vous voyez là, c'est la place où il va passer une ligne électrique avec pylônes.

1315

Où vous voulez qu'on passe une ligne électrique là-dedans sans qu'on la voie, sans qu'on ait à sacrifier ce paysage-là? Et ce que je vous montre là, à quelques centaines de pieds de là, il

y a un belvédère qui a été aménagé justement pour que plusieurs personnes puissent partager cette vue-là. C'est une des choses qui nous révoltent au plus haut point.

1320 Le slogan de Sainte-Sophie, choisi pour le 150^e, en dit long sur la fierté des résidents quant à leur coin de pays: un paysage à partager.

Je n'ai jamais pensé qu'il fallait que je fasse le choix entre partager et sacrifier.

1325 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "Dans l'étude...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... raison d'être.")

1330 Pourquoi on n'en parle pas? La MRC, sur ce sujet, dit que dans son analyse, ils ont considéré non seulement l'éolienne mais aussi les autres infrastructures étroitement liées aux dites éoliennes, lesquelles peuvent avoir un impact considérable sur le paysage.

Où, dans leurs analyses, ils ont fait mention des pylônes? Aucun mot sur ce sujet.

1335 On peut se permettre de douter du sérieux de leurs analyses ou de l'étude d'impact de SNC-Lavalin. La santé des gens, leur tranquillité, leur quiétude est une cause et on n'en fait aucune mention, sous prétexte facile que la ligne électrique, c'est Hydro-Québec, c'est eux autres qui s'en occupent. Ils ont aucune justification à dire là-dessus, mais j'aimerais leur rappeler que sans les éoliennes, il y en a pas de pylônes.

1340 Les éoliennes aussi ont un impact dévastateur, l'impact visuel. Selon l'étude d'impact, il est clairement démontré que ce sont des impacts majeurs.

1345 Ils affirment: "la nature même de la structure offre peu ou pas de possibilité de mesures d'atténuation pour réduire l'impact visuel sur le milieu."

Si on parle maintenant des principes du développement durable, la solidarité sociale! Il faut voir la division de la population, et on voit comment ce principe est bafoué. Mais pour cette division, la MRC et les municipalités y sont pour beaucoup.

1350 En 2005, au début, quand il y a eu vent des éoliennes, c'était parce qu'il y avait du démarchage par les promoteurs de l'époque. Après plusieurs rencontres et manifestations au Conseil municipal de Sainte-Sophie, il y a eu alors mobilisation pour former un comité d'information dont je faisais partie.

1355 Plusieurs rencontres avec les différents promoteurs de l'époque ont eu lieu, Boralex, Geilectric, beaucoup de démarches pour avoir le plus de connaissances possibles sur le sujet éolien; entre autres beaucoup de contacts avec des projets déjà en cours dans la région de la Gaspésie.

1360 C'est avec ces renseignements que notre inquiétude est née. Beaucoup d'inconnues, d'incertitudes, de lacunes, aucune avait des réponses.

1365 Le promoteur de l'époque nous a même laissé sous-entendre que les lignes de transport qui vont à Plessisville seront probablement les poteaux qui sont déjà sur le bord du chemin pour transporter l'électricité. Quand j'ai parlé de ça au gars d'Hydro-Québec, il m'a dit: il est dans les patates, c'est impossible, une ligne de cent vingt kilovolts (120 kV) qui passe dans les lignes de poteaux sur le bord du chemin. Mais c'est pourtant ce qu'ils nous ont dit à ce moment-là.

1370 On sait aujourd'hui que ce sera des pylônes électriques.

Suite à l'accumulation de données de l'époque, une soirée d'information fut organisée pour consulter la population.

1375 La conclusion de cette soirée fut claire, nette et précise, je vous en ai parlé, je vous ai donné des documents là-dessus, et on a encore entendu des choses contraires, la conclusion était non, on n'en veut pas des éoliennes. Et un rapport fut déposé à la MRC et aux municipalités, rapport que je vous ai remis.

1380 Ils n'ont rien écouté et ont fait à leur tête. Un des rapports de la MRC dit: est-ce que la communauté doit s'impliquer et négocier les meilleures compensations possibles, tout en ne mettant pas en péril le projet! À quoi sert de négocier?

Et ils venaient juste de se faire dire, on n'en veut pas des éoliennes.

1385 Le RCI fut fait par rapport aux différents scénarios de l'époque dont entre autres basé sur un projet communautaire qui, lui, rapporterait des millions à la région au lieu du mince soixante mille dollars (60 000 \$) du projet que l'on connaît aujourd'hui.

1390 Après 2006, aucune autre consultation ni de compte rendu des décisions prises par les dirigeants. Pas surprenant de voir la division qu'il y a maintenant, quand les dirigeants tiennent la population dans l'ignorance et font des arrangements en catimini, sans tenir compte des recommandations qu'ils ont eues.

1395 Ils n'ont même pas tenu compte des recommandations du BAPE dans des projets antérieurs qui disaient: un projet éolien ne devrait jamais être dans un milieu habité.

1400 Petite mise au point sur le travail de la MRC et des municipalités! Selon le premier protocole, des compensations de deux mille dollars (2000 \$) par éolienne pour les propriétaires, pour la MRC et les municipalités, pour l'acceptation sociale, soixante mille dollars (60 000 \$). Les municipalités, cent mille dollars (100 000 \$), et le fonds de visibilité, trente mille dollars (30 000 \$), pour l'ensemble du projet.

1405 En pensant que soixante mille dollars (60 000 \$) réglerait tous les problèmes. Mais selon les signatures de 2009, les propriétaires touchent maintenant huit mille dollars (8000 \$) par éolienne, mais la MRC et les municipalités, elles, touchent toujours le même cent mille dollars (100 000 \$), trente mille dollars (30 000 \$) et soixante mille dollars (60 000 \$).

1410 Pourquoi la MRC n'obtient-elle pas elle aussi quatre (4) fois plus que les propriétaires? Si c'est ça de la négociation, peut-être quand on a les mains attachées!

L'attitude de la MRC et des municipalités me rappelle Maurice Duplessis qui a donné nos richesses naturelles aux Américains sous prétexte de développement. Aujourd'hui, on subit les contrecoups de ses décisions. Nos forêts sont dévastées, une vraie erreur boréale.

1415 Les différents ministères ne sont pas plus reluisants. Suite aux questionnements aux séances du 10, 11 et 12 novembre 2009, beaucoup de questions n'ont pas eu de réponses ou des réponses très incomplètes. Beaucoup, sinon la totalité des normes que les différents ministères imposent, sont soit insuffisantes ou largement dépassées.

1420 Il faut se rappeler qu'on est ici dans une zone habitée.

Un autre impact qu'il faut absolument mentionner et qui est vital, c'est l'impact que ce projet peut avoir sur nos sources d'eau potable. Des propriétaires qui ont des puits de surface ou souterrains, les travaux pour les éoliennes et les chemins d'accès vont affecter nos sources d'eau de quelle manière? Le dynamitage et l'excavation vont affecter à quel degré notre eau?

1425 Selon les interrogations et les réponses obtenues, c'est loin d'être très rassurant.

1430 À la séance d'information qu'il y a eu ici à Saint-Ferdinand, les dirigeants d'Enerfin et les représentants de SNC-Lavalin nous ont dit que si des problèmes devaient arriver avec nos puits, ce serait aux citoyens concernés de faire la preuve que le problème vient des éoliennes. Les citoyens de la région ne veulent pas être obligés d'aller en justice pour une telle situation.

1435 Il y a certaines suggestions qui devraient être considérées. Un projet de ce genre devrait être situé dans un secteur non habité.

1440 L'immensité du Québec offre plein de sites potentiellement rentables et efficaces pour le projet de ce genre. Il y aurait certainement des dépenses reliées à l'éloignement, mais si on compare aux frais reliés aux compensations qu'il faut pour dédommager les gens qui sont dans un milieu habité, c'est très peu.

1445 Si le promoteur veut s'acharner à avoir ce parc dans un milieu habité, il faut qu'il ait la décence de dédommager les citoyens qui seront affectés par ce projet d'éolien et des pylônes électriques, le pollueur-payeur.

Tous les citoyens qui seront affectés par ce projet d'éolien et de pylônes soient dédommagés adéquatement; donc pour certains citoyens, une indemnisation aussi, sinon plus substantielle, que les propriétaires des sites éoliens.

1450 Tenir compte que des citoyens qui sont entourés d'éoliennes, même s'il n'en a pas d'éoliennes sur son terrain, a le droit à autant sinon plus à être indemnisé que le propriétaire qui a des éoliennes sur son terrain mais qui n'habite pas sur ce terrain, donc un non-résident. Le résident subit les méfaits d'un tel projet, même s'il en a pas sur son terrain, rien.

1455 La réponse du promoteur est le fameux soixante mille dollars (60 000 \$), la crédibilité du promoteur est vraiment en cause.

1460 Quand le promoteur parle de création d'emplois, il affirme qu'il y aura plus ou moins cinq cents (500) emplois, et quand on demande des détails, il affirme que ce sera plus ou moins trois cent cinquante (350) emplois.

Donc la crédibilité est encore à vérifier. Pourtant, sa publicité est basée sur cinq cents (500) emplois.

1465 Il dit aussi que c'est un projet de quatre cent vingt millions (420 M\$), et quand on lui dit que c'est un projet du genre qui coûte beaucoup moins, il nous dit que c'est parce que ce sont des équipements qui sont sophistiqués, plus que les autres, et qui demanderont moins d'entretien et seront sécuritaires et plus efficaces. Quand on lui dit qu'il y aura plus de personnes pour l'entretien que les autres projets semblables, il nous répond que ce genre d'éolienne
1470 demande ce nombre de personnel.

Mais est-ce vraiment le cas où là aussi, il essaie de nous en passer une petite vite?

1475 Les vingt-cinq (25) emplois sont peut-être quinze (15). Et si une éolienne est plus sophistiquée et plus dispendieuse, elle demande moins de maintenance et moins de personnel. Mais ne serait-ce pas justement, comme je vous disais, que c'est parce qu'il essaie de nous en passer une petite vite?

1480 Je suis conscient que de telles mesures viendront affecter la rentabilité d'un tel projet, mais c'est qui qui a choisi d'implanter un tel projet dans un milieu habité?

1485 S'il faut qu'il y ait moins d'éoliennes parce qu'il faut augmenter la distance à respecter pour les habitations, il y aura moins d'éoliennes. Ou on augmente la région visée ou s'il faut que plus de gens soient dédommagés...

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Bazin, je vais vous donner encore deux (2) minutes s'il vous plaît, si vous pouvez conclure.

1490

PAR M. DENIS BAZIN:

Je vais en avoir en masse. Je peux prendre mon deux (2) minutes?

1495

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, vous pouvez conclure.

PAR M. DENIS BAZIN:

1500

Merci. Plus de gens sont dédommagés, car ils seront affectés. C'est évident que la rentabilité du projet est à revoir, à réviser, à changer, mais il est ici dans un territoire habité. Un promoteur qui fait le choix est conscient d'une telle lacune pécuniaire, la vie paisible des gens, le choix que ces citoyens ont fait d'avoir une qualité de vie à la campagne, c'est aussi un choix pécuniaire.

1505

Mentionnons qu'il a fallu une dérogation pour permettre à ces éoliennes d'être dans une zone verte. Les gens acceptent les contraintes naturelles de la vie à la campagne, mais ici, on parle d'éoliennes industrielles et des pylônes électriques qui s'y rattachent. Les gens ont choisi de venir en campagne en toute connaissance de cause, mais les éoliennes et les pylônes électriques n'ont jamais fait partie des inconvénients possibles ou potentiels de la vie à la campagne qui, elle, est verte.

1510

Nos dirigeants et les promoteurs réussissent à faire d'une énergie propre, les éoliennes, une énergie polluante visuellement.

1515

Il est grand temps que nos dirigeants aient une vision à long terme et un peu plus de respect pour la nature. Oui à l'énergie éolienne, mais dans un milieu adéquat non habité, afin de respecter la nature, ce pourquoi on veut une énergie propre.

1520

À bien y penser, pour le gouvernement...

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous ai donné deux (2) minutes...

1525

PAR M. DENIS BAZIN:

Ça doit faire une minute et quart (1 ¼)!

1530

PAR LE PRÉSIDENT:

Je demanderais votre collaboration, parce que j'ai neuf (9) autres présentations, je voudrais pas que des gens passent à minuit, les dernières personnes, vous comprenez, c'est une question d'équité.

1535

PAR M. DENIS BAZIN:

Si j'aurais parlé jusqu'au bout, j'aurais fini.

1540

À bien y penser, pour le gouvernement, dans le fond, le vrai but des éoliennes n'est-il pas d'avoir des crédits de carbone, des crédits verts qu'ils vont pouvoir revendre sur la Bourse du carbone de Montréal? Si oui, on ne veut pas faire les frais de cette manigance pour que les sables bitumineux de l'Ouest canadien puissent continuer de polluer.

1545

Depuis le tout début, je considère que vous avez fait un très bel ouvrage, je vous en remercie, et je suis conscient du sérieux que vous allez porter à cette cause, et je suis conscient que vous allez aller dans le sens de nos recommandations, parce que je demande que ce projet soit refusé.

1550

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie pour votre présentation.

1555

Alors il est vingt et une heures presque et dix (21 h 10), nous allons faire une pause, nous allons recommencer à vingt et une heures vingt-cinq (21 h 25).

1560

Alors comme j'ai indiqué, il y a encore neuf (9) présentations, je demande votre collaboration pour ne pas dépasser le temps, parce qu'à ce stade-ci, la dernière personne qui était cédulée pour vingt-trois heures dix (23 h 10), et nous avons déjà pris un retard de plusieurs minutes, alors si les retards s'accumulent, donc les gens passeront seulement à minuit, alors je voudrais essayer d'éviter ça.

1565

Alors je demande votre collaboration, merci. Alors on fait une petite pause.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1570

REPRISE DE LA SÉANCE
FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA DE LOTBINIÈRE-MÉGANTIC
SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

PAR LE PRÉSIDENT:

1575

Alors j'aimerais inviter nos prochains intervenants à venir s'asseoir!

Alors ce sont des représentants de la Fédération régionale de l'UPA de Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. J'invite messieurs Claude Breton, Denis Villeneuve et Maurice Vigneault à venir à la table des intervenants!

1580

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

Alors Maurice Vigneault, pour l'UPA de Lotbinière-Mégantic.

1585

PAR M. CLAUDE BRETON:

Claude Breton pour le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, Denis Villeneuve étant absent.

1590

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

Bonsoir monsieur le Président, madame la Commissaire.

1595

D'emblée, on regardera pas tout le mémoire, je vais attirer votre attention sur certains points en particulier.

Premièrement, mentionner que l'Union des producteurs agricoles a toujours souscrit à la Politique énergétique du Québec avec ses objectifs qui sont de renforcer la sécurité des approvisionnements en énergie du Québec, utiliser davantage l'énergie comme levier économique, accorder une plus grande place aux communautés locales et régionales, consommer l'énergie plus efficacement.

1600

Alors l'UPA dans ses positions, dans son analyse de cette politique-là, s'est prononcée en faveur de cette politique et la supporte.

1605

Deuxième élément sur lequel je veux attirer votre attention, bon, notre implication comme UPA dans ce dossier-là, de façon plus formelle, remonte à une entente qu'il y a eue entre le promoteur, l'Union des producteurs agricoles, le Syndicat des propriétaires forestiers et les municipalités, les trois (3) municipalités où ce que le parc va s'implanter.

1610

Cette entente-là est à l'origine d'un comité de suivi dont on fait partie et sur lequel on est actif.

1615 Alors c'est à ce moment-là que plus formellement, on a embarqué dans les démarches pour représenter nos membres dans le développement du parc éolien.

1620 Par le biais de ce comité-là, nous avons, comme il était entendu dans le protocole qu'on a signé, à la création, j'ai la date ici, protocole qu'on a signé dans le mois de mai, 9 mai 2007, alors cette entente-là, ce protocole-là a donné suite à une entente entre l'entreprise et l'Union des producteurs agricoles et le Syndicat des propriétaires forestiers qui va être intégrée, à la suite de la lettre d'entente dans les travaux réalisés par le comité de suivi.

1625 Alors cette entente-là venait bonifier le cadre de référence d'Hydro-Québec qui manquait un peu de précision sur certains éléments, alors ça vient préciser comment on va rembourser les pertes de récoltes en dehors de l'emprise durant sa construction, pour les inconvénients liés aux travaux de construction, pour la remise en culture, pour la restauration des lieux, pour les dommages en bordure de l'emprise, la coupe de bois, le fonds forestier et pour les chemins d'accès et l'implantation du système collecteur.

1630 Il y a d'autres dispositions qui sont négociées, notamment comment on va aborder les problématiques s'il y avait lieu de tension parasite, d'accès au lieu, de droit de construire, de drainage et autres.

1635 Alors c'est ce qui résulte de nos ententes. On a été bonifier de beaucoup l'entente cadre avec Hydro-Québec, pour s'assurer que nos propriétaires, producteurs agricoles et forestiers, soient traités correctement dans le développement du parc éolien et par la suite, dans son opération.

1640 À la suite de ça, nous, on arrive à la conclusion que le projet éolien ne nuira pas au milieu agricole et forestier dans son implantation; ça va être fait correctement, d'après les ententes qu'on a, et ça n'aura pas de nuisance pour ce milieu-là.

1645 Un autre élément sur lequel je veux attirer votre attention, ce type de projet là est intéressant pour les propriétaires agricoles et forestiers, à cause du partage des revenus, du partage par le biais des redevances.

1650 Vous savez, sur les terres agricoles et forestières, depuis plusieurs années, il y a toutes sortes de monde qui passe, des lignes électriques, des lignes de transport d'énergie autre, des sentiers de VTT, des sentiers cyclistes, des sentiers pédestres; dans tous ces cas-là, dans le meilleur des cas, les gens sont dédommagés pour les pertes de récoltes, les dommages, et n'ont aucune redevance, aucune forme de redevance pour l'utilisation du territoire comme telle ou d'une ressource comme telle.

1655 Et dans bien des cas, on n'a absolument rien. Dans bien des cas, dans le passage de sentiers, les gens prêtent généreusement leurs terres, subissent quand même quelques inconvénients et on s'arrange avec, ça nous fait plaisir, comme bons citoyens, de rendre disponibles dans bien des cas ces terres-là à la communauté, pour qu'elle puisse en jouir elle aussi.

1660 Dans ce cas-là, on est content d'avoir des redevances, et c'est probablement un facteur qui fait que la plupart des gens sont intéressés par un projet comme ça.

1665 L'UPA a contribué avec le comité à développer pour la communauté qui nous entoure des outils, par le biais du comité, des outils pour intervenir et essayer de rendre le projet le plus acceptable et le plus intéressant possible pour la communauté. Ça fait qu'on a travaillé fort là-dessus.

1670 Nous croyons qu'avec tout ce qu'on a développé, et pour nos propriétaires et en collaboration avec le comité dans ce dossier-là, on pense qu'il y a très facilement une capacité de concilier les usages pour la communauté et développer ce parc-là de façon harmonieuse.

Ça fait le tour de ma présentation.

1675 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie pour votre mémoire.

1680 Le cadre de référence, j'ai pas le titre exact, mais c'est un cadre de référence qui avait été négocié avec Hydro-Québec, donc ce que j'ai compris, ça comprend l'UPA, et ça inclut des producteurs forestiers, ça, c'est pour le passage d'infrastructures de transport électrique, c'est ça, c'est un cadre de référence?

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

1685 C'est un cadre de référence au niveau provincial qui avait été négocié par la Confédération et Hydro-Québec; la Fédération des producteurs de bois était affiliée à l'UPA, alors elle était présente dans ça.

1690 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est un cadre de référence qui sert pour l'ensemble...

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

1695 Pour l'ensemble des parcs. Qui abordait des grandes lignes, mais qui manquait de précisions sur des éléments qu'on a expliqués tantôt, comment on calcule la valeur des terres,

1700

sur quelle base on fait ça, comment on calcule la valeur du bois, comment on s'assure que les gens, quand ils vont avoir des chemins aménagés chez eux pour se rendre aux éoliennes, vont avoir accès à leurs terres facilement, si ça cause des problèmes de drainage agricole ou forestier, comment on aborde ces problèmes-là.

1705

Alors c'est des mécanismes qu'on met en place pour régler ces situations-là, les prévenir, toutes celles qu'on peut prévenir, et si on en trouve, s'il en survient d'autres, comment on va les aborder, pour s'assurer de trouver des solutions qui sont acceptables pour le producteur, qui n'ont pas de frais supplémentaires, et que la compagnie mettra pas en péril l'accès.

1710

Alors il faut trouver des façons. Il y a des fils enfouis, des chemins d'accès, et quand on fait du drainage, souvent il faut creuser, donc il faut s'assurer qu'il n'y a pas ni de danger ni de mauvaises relations entre les deux (2) événements.

PAR LE PRÉSIDENT:

1715

Notamment concernant les fils enfouis par exemple, que les exploitants soient bien au fait où sont situés les fils?

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

1720

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Entre autres, pour éviter un accident.

1725

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

Oui, que ce soit bien identifié, puis positionné à des places qu'on est capable facilement d'identifier ça, là.

1730

Ça fait qu'on s'est assuré qu'on ait des outils pour que les producteurs agricoles puissent continuer leur pratique efficacement et avec le moins d'impacts possibles, et que les impacts soient suffisamment compensés.

PAR LE PRÉSIDENT:

1735

Du côté des producteurs forestiers, le cadre de référence que vous avez adapté, autrement dit, est-ce qu'il tient compte, par exemple, on avait entendu, bon, le fait d'ouvrir disons un passage dans un boisé peut, à ce moment-là, entraîner disons des courants d'air, ça peut assécher les arbres autour et ça peut diminuer un petit peu la croissance.

1740

Est-ce que la question des pertes forestières limitrophes, autrement dit, à des passages, est-ce que c'est inclus dans les négociations?

PAR M. CLAUDE BRETON:

1745

Oui, c'est inclus, parce que, comme vous dites vous-même, aussitôt qu'on fait un passage, il y a une bande chaque bord du passage qui est affectée, soit par le vent ou par le soleil qui peut procurer des coups de soleil, puis il y a une bande d'une certaine largeur chaque bord qui est pour les prochaines années subséquentes, qu'il y a une compensation qui a été appliquée pour ça. C'est obligatoire.

1750

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça, donc ça inclut ce genre de phénomène là. Très bien.

1755

PAR M. CLAUDE BRETON:

Même un élément qu'on a apporté dans cette entente-là, normalement l'entreprise achetait le bois, payait la coupe de bois qu'il y avait sur la propriété du propriétaire, mais elle pouvait garder le bois.

1760

Mais là, elle paie le bois au propriétaire, et le propriétaire reste propriétaire de son bois, qu'il peut le revendre à sa guise comme il veut.

1765

Ça, c'est un acquis qu'on n'avait pas avant avec les ententes dans le cadre de référence, et avec cette nouvelle – les nouveaux, même dans d'autres projets de développement éolien, on est venu à bout d'avoir que le propriétaire reste propriétaire de son bois, puis il est payé en plus, puis une autre prochaine récolte aussi.

1770

PAR LE PRÉSIDENT:

Je me demande si dans le cas du dossier Pipeline Saint-Laurent, je me demande s'il y avait pas un genre d'entente qui ressemblait à ça aussi?

1775

PAR M. MAURICE VIGNEAULT:

Ça a été le premier.

PAR M. CLAUDE BRETON:

1780

Ça a été le premier qu'on a réussi à faire de même.

PAR LE PRÉSIDENT:

1785 Très bien, alors je vous remercie pour votre présentation.

BRUNO VÉZINA

1790

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais maintenant inviter monsieur Bruno Vézina.

1795

Bonsoir monsieur.

PAR M. BRUNO VÉZINA:

1800

Bonsoir monsieur Germain, bonsoir madame Bigué. Gens de l'équipe, bonsoir. Les gens dans la salle, bonsoir.

1805

Donc mon mémoire, c'est un angle politique, j'ai choisi de le faire un peu comme une analyse politique de la chose, politique dans le vrai sens du terme. En ce sens que bon, déjà, se tenir debout devant l'adversité, c'est un geste politique.

Donc je commence par un premier rappel des principaux événements!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Au début...")

1810

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, 4^e ligne, "... dans le milieu...")

Et ce n'est pas son rôle. Il faut pas oublier que l'UPA est un syndicat monopolistique, donc en ce sens, oui, c'était facile, mais ils ont aucun mandat dans la collectivité de le faire.

1815

D'ailleurs, j'ai laissé une note 4 qu'on pourra vérifier.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 5^e ligne, "Aujourd'hui...")

1820

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... la majorité des voies!")

Donc monsieur Langlois, hier, qui se targuait d'avoir gagné son référendum, bien, à quarante-sept pour cent (47 %), tu le perds, ton référendum.

1825

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, milieu, "Présence policière...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, fin, "... une activité agricole.")

D'ailleurs, à plusieurs reprises, des citoyens en ont fait part.

1830 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "D'ailleurs...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, fin, "... des communautés rurales.")

Donc on aurait là les premiers réfugiés climatiques, ce serait nous ici.

1835 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... sans aucun débat...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... financières considérables.")

1840 On a vu ça dernièrement à la Bourse.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, Conclusion.)

1845 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)**

Oui, à la nationalisation de l'énergie éolienne au Québec. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1850 Merci monsieur Vézina.

Je vais reposer la question. Il y a un représentant de la municipalité qui est venu hier, mais je vais vous reposer la question.

1855 Est-ce que vous envisagez de tenir un référendum dans votre municipalité ou l'ouverture d'un registre municipal pour consulter votre population sur le projet de L'Érable?

PAR M. BRUNO VÉZINA:

1860 Bien, hier soir, j'étais présent et effectivement, j'ai trouvé que vous aviez eu une excellente idée.

1865 On va tenter effectivement d'organiser ce genre de chose pour démontrer, premièrement, que c'est faisable. C'est sûr que pour les petites municipalités, c'est quand même des coûts.

1870 Il faut bien regarder la chose. Je pense qu'il faut se questionner, ce qui est important, même si on parle de référendum, on sait qu'au Québec, le seul référendum qu'on a connu, il a été perdu à à peine cinquante et un pour cent (51 %).

Est-ce qu'aujourd'hui, dans notre collectivité, un référendum qui serait gagné à cinquante et un-cinquante-deux (51 %-52 %), même cinquante-trois pour cent (53 %), par l'une ou l'autre des parties, est-ce que ce serait suffisant pour dire que ce projet-là est rassembleur?

1875 Tant qu'à moi, avant d'instituer toute consultation publique, il faut déjà se poser la question pour qu'on soit pas arrivé à la fin de la consultation, effectivement, à peut-être dans un score qui serait serré, mais qui de toute façon serait extrêmement difficile à faire avancer un projet dans une communauté, et on le voit déjà.

1880 Normalement, dans les communautés, quand les projets sont rassembleurs et sont sensés, ils se font facilement.

1885 Aujourd'hui, ce que ça démontre, c'est que ce projet-là ne répond pas à des règles d'éthique, à des règles de développement durable. Et c'est pour ça qu'aujourd'hui, on est devant vous aujourd'hui, plusieurs centaines de citoyens qui vont s'être présentés et qui vont s'être opposés à ce projet-là, malgré que depuis de nombreuses années, la plupart d'entre nous sommes ce qu'on appelle des écologistes, des environmentalistes, ou sans avoir d'étiquette, des gens qui aiment beaucoup la nature, qui ont un respect, je vous dirais surtout du territoire, mais on parle de respect, mais le vrai mot en fait, vous l'avez peut-être, d'ici la fin de la rencontre, vous allez peut-être le sentir, en fait, les gens ont l'amour du territoire.

1890 Et ça, on le sent dans les mémoires, on le sent dans les propos et on le sent dans les gestes de la collectivité, et ça, c'est fort, il n'y a rien de plus fort que ça.

1895 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie.

1900 Le référendum, bien entendu, vous avez raison quand vous dites, bien, s'il y a un projet qui n'est pas controversé, il y a un consensus évident, le référendum, la question se pose pas.

Le référendum non plus, je perçois pas ça comme la solution miracle, mais des fois, ça peut être un moyen parmi d'autres moyens bien entendu. Les gens ont fait souvent allusion dans les mémoires à l'importance de la consultation bien entendu.

1905 Mais le référendum peut être une hypothèse à explorer pour essayer de vider certaines questions. On l'a vu jusqu'à maintenant dans notre société, c'est des référendums un petit peu partout dans le monde aussi sur des questions, des fois c'est des questions exécutoires ou ça peut être des questions consultatives.

1910 C'est comme ça que j'explorais la possibilité.

PAR M. BRUNO VÉZINA:

1915 Oui, possiblement, puis possiblement qu'il y aura peut-être des outils à créer pour le faire. Peut-être qu'aujourd'hui, le référendum dans lequel on le retrouve à l'intérieur de la Loi sur les élections et les référendums, peut-être qu'il ne s'applique pas à cette situation-là qui est quand même exceptionnelle, qui est nouvelle.

1920 Donc on aura effectivement à bâtir des outils pour arriver à au moins dans une collectivité, réussir à continuer à travailler ensemble pour le futur, et autant le futur des deux (2) côtés. Il y a quand même deux (2) parties qui s'opposent dans ce dossier-là.

1925 Et en ce sens-là, bon, l'autre partie qui veut des éoliennes, qui croit que bon, ils ont droit à la pleine propriété de leur terrain, bien, c'est sûr qu'il y aura besoin d'un rapprochement, peu importe l'issue du dossier.

PAR LE PRÉSIDENT:

1930 Peu importe l'issue du dossier, effectivement, vous avez raison.

PAR M. BRUNO VÉZINA:

Merci.

1935 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie.

1940

GUY BEAUDOIN

PAR LE PRÉSIDENT:

1945 Je vais maintenant inviter monsieur Guy Beaudoin.

Bonsoir monsieur Beaudoin.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

1950

Bonsoir monsieur Germain, madame Bigué.

LECTURE DU MÉMOIRE

1955 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Beaudoin pour votre témoignage.

1960

YVON BOURQUE

PAR LE PRÉSIDENT:

1965

Je vais maintenant inviter monsieur Yvon Bourque à s'avancer.

Bonsoir monsieur Bourque.

PAR M. YVON BOURQUE:

1970

Bonsoir monsieur Germain.

Avant de commencer mon mémoire, je vais faire une petite introduction très très rapide.

1975

Comme j'ai travaillé, je suis maintenant retraité, comme j'ai travaillé pendant quasiment trente-trois (33) ans en électricité, donc je pense que l'électricité, un peu, on connaît ça, puis je voudrais faire un peu un petit parallèle avec un représentant ici qui est venu de Énergie verte dans L'Érable.

1980

C'est que, comme lui un peu, j'ai travaillé moi itou sur des lignes électriques, mais c'était un petit peu plus avec des voltages un petit peu plus bas, comme j'énumérerais, comme lui a énumérés, comme six volts (6 V), douze volts (12 V), vingt-quatre volts (24 V), cent vingt volts (120 V), deux cent quarante volts (240 V), six cents volts (600 V), quatre cent quarante volts (440 V). Donc comme étant, comment dirais-je, un antiéolien, nous itou, l'énergie verte, on y fait attention. Ça fait qu'on est un peu dans le même rapport.

1985

Donc là, je vais revenir à mon mémoire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je me nomme...")

1990

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 8^e ligne, "... dans le rang 4 Haut.")

Ça c'est où la maison bleue que madame a refaite hier soir.

1995

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 8^e ligne, "Or, de ce poste...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "... une servitude d'eau...")

Qui est notariée.

2000 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe paragraphe, 1^{re} ligne, "Sur le lot 1104-P...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin)

2005 Puis mon deuxième souhait, j'aimerais que si on dit qu'après la mort, il y a une autre vie, j'aimerais beaucoup redevenir en chauve-souris et en grenouille!

PAR LE PRÉSIDENT:

2010 Monsieur Bourque, je vous remercie pour votre témoignage.

PAR M. YVON BOURQUE:

M'a dire comme monsieur, mon homologue disait, vous avez pas de question?

2015

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, j'ai pas de question.

2020

MICHEL MARCOUX

PAR LE PRÉSIDENT:

2025

Alors nous allons maintenant inviter monsieur Michel Marcoux.

Bonsoir monsieur.

2030 **PAR M. MICHEL MARCOUX:**

Bonsoir monsieur Germain, bonsoir madame. Disons que ça allège un petit peu la soirée!

2035 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Mon nom...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... de Saint-Ferdinand...")

Qui a fait fonctionner le village avec l'hôpital.

2040

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... spécialisées...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... photographe...")

2045

Un petit arrangement ici, au lieu de photographie de métier, je suis photographe amateur.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... c'est pourquoi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, fin)

2050

Merci monsieur Germain, madame Bigué.

PAR LE PRÉSIDENT:

2055

Merci monsieur Marcoux pour votre témoignage.

La ligne à sept cent trente-cinq (735) kV que vous avez mentionnée, c'est quelle ligne exactement?

2060

PAR M. MICHEL MARCOUX:

Qui est au bout du lac William, qui traverse le lac à Truite.

PAR LE PRÉSIDENT:

2065

C'est la ligne qui vient du poste Lévis et qui s'en va au poste Des Cantons?

PAR M. MICHEL MARCOUX:

2070

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est Lévis-Des Cantons, très bien.

2075

PAR M. MICHEL MARCOUX:

Exactement.

2080 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je sais de quelle ligne vous parlez.

Je vous remercie pour votre témoignage.

2085

ANDRÉ VIGNEAULT

2090 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais maintenant inviter monsieur André Vigneault.

Bonsoir monsieur.

2095

PAR M. ANDRÉ VIGNEAULT:

Bonsoir.

2100 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je me présente...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... du Québec.")

Puis j'aime le territoire du Québec.

2105

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Pour évaluer...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... l'énergie hydraulique.")

2110 On a beaucoup de production déjà hydraulique au Québec, puis au niveau de l'occupation du territoire, la documentation dit que ça prend à peu près la moitié moins de territoire pour produire de l'énergie avec la technologie éolienne par rapport à l'énergie hydraulique avec réservoir.

2115 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Autre aspect...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 5^e paragraphe, 2^e ligne, "... le régime hydrique...")

2120 Il y a pas de rivière détournée dans ce projet-là, il y a pas de territoire inondé. Ça n'empêchera personne de cultiver sa terre.

Pour ce qui est de l'impact visuel, ça aussi, c'est un peu dur de se l'imaginer tant qu'on l'a pas vu.

2125 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "En face de chez moi...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 4^e ligne, "... ne la remarque plus!")

2130 Non, ce que je veux dire par là, c'est que le poteau de téléphone qu'il y a à côté de la maison, il me paraît beaucoup plus grand dans mon horizon, parce qu'il est beaucoup plus près, ça fait qu'il me paraît beaucoup plus grand. C'est une question de proportion.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, "Il y a aussi...")

2135 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... pour les grands barrages.")**

Il y a des centaines, des milliers de personnes qui vont à Manic, à la Baie-James, pour visiter les grands barrages. Ils doivent trouver ça beau, certains pourraient trouver ça laid.

2140 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Donc la beauté...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, "... au Québec.")

2145 J'ajouterais aussi que de toute façon, on parle pas ici d'un territoire qui est vierge, il y a déjà de l'activité humaine, des résidences, des lignes électriques, des routes, des terres cultivées, même la forêt n'est pas naturelle.

2150 Et puis s'il faut toujours, disons que c'est ça, c'est difficile d'avoir un impact, de faire quelque chose que personne va trouver laid, et que tout le monde va trouver beau. Par exemple, plein de gens ont des lumières de Noël de ce temps-ci, moi, je trouve pas ça beau, mais j'ai pas empêché personne de poser leurs lumières de Noël.

2155 Il y a l'impact sonore. Bon, je peux pas commenter beaucoup le dossier de l'impact sonore, je connais pas vraiment, je suis pas un spécialiste là-dedans. Je comprends les gens de se poser beaucoup de questions à ce sujet-là, tu sais, il faut quasiment avoir expérimenté le son pour pouvoir en juger.

2160 Puis au Québec, c'est ça, les gens, c'est normal qu'ils se posent des questions, parce qu'ils peuvent pas vraiment faire de comparaison, parce que le type de machine qu'on parle d'implanter ici, c'est un nouveau type de machine pour le Québec, et puis c'est supposé d'être plus silencieux. Donc on n'a pas de point de comparaison, c'est normal qu'on se questionne.

2165

Un autre petit point que je voudrais rajouter, c'est la question du surplus de production temporaire. Il a été question de ça, qu'il y aurait, pour quelques années, probablement à cause de la conjoncture économique, un surplus de production d'électricité.

Moi, je trouve que c'est un beau problème. Je m'explique!

2170

C'est qu'Hydro-Québec va acheter la production des parcs éoliens, puis elle va être obligée ou elle va pouvoir avoir l'option d'arrêter la production de certaines centrales plus polluantes, des centrales thermiques.

2175

Puis ça peut permettre de gérer les centrales hydroélectriques de façon plus efficace au niveau faunique. Parce que le problème, avec la production électrique avec des réservoirs, c'est le marnage. Le marnage, ça fait des grandes superficies qui sont pas utilisables par la faune, parce que l'hiver, il y a une période de l'hiver qu'il y a plus d'eau dans les réservoirs carrément.

2180

Je prends l'exemple, c'est ça, le castor peut pas survivre dans des réservoirs avec marnage, puis, bien, les poissons, ça fait une capacité de support très réduite. Puis il y aurait aussi probablement la gestion des marnages pour la fraie des poissons, entre autres le doré. Je sais qu'il y a des études qui ont été faites au Réservoir Gouin pour optimiser la fraie des dorés, en contrôlant le niveau du réservoir.

2185

Ça fait qu'en ayant un surplus, on va pouvoir gérer mieux nos équipements au niveau faunique.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "En terminant...")

2190

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, 3^e ligne, "... des barrages.")

Ça fait que la conclusion que j'ai là-dessus, c'est que la façon la plus drastique que tout le règne animal a trouvée pour modifier son habitat, c'est la construction de barrages.

2195

Ça fait qu'évitons d'en bâtir des nouveaux quand c'est possible.

Merci de votre écoute et bonne réflexion.

PAR LE PRÉSIDENT:

2200

Merci, monsieur Vigneault, pour votre témoignage.

2205

ANDRÉ THIVIERGE

PAR LE PRÉSIDENT:

2210 Nous allons maintenant inviter monsieur André Thivierge.

PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:

2215 Bonsoir monsieur, bonsoir madame, bonsoir. Les gens sont résistants finalement, parce que les journées sont longues!

2220 Moi, j'ai demandé qu'on affiche la page de présentation, parce que finalement, l'émotion m'est venue dans un passage du texte, et je vous en ferai part. En fait, c'est une peinture de Munch et c'est "Le Cri". Alors le cri que j'éprouvais à ce moment-là, c'est un cri, c'est un mélange d'émotions, comme beaucoup de gens en ont exprimé ici, tantôt de désarroi, d'incompréhension, d'indignation, mais à ce moment-ci, tout en étant quand même très réservé, je peux vous dire que je suis porté par la colère.

2225 Alors Le Cri, en fait j'associe, je vais mettre quelques mots sur cette peinture, Le Cri est devenu le symbole de l'homme moderne pour qui Dieu est mort et pour qui le matérialisme ne fournit aucune consolation.

J'en tremble!

2230 Alors la présentation.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Il n'est pas facile...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... un impératif social.")

2235 Je vais aborder trois (3) points, en fait qui me semblent être des prérequis. Si ces prérequis ne sont pas rencontrés, me semble-t-il, si on se base sur les orientations gouvernementales, il n'est pas possible d'autoriser un tel projet.

2240 Le premier thème que j'aborde, c'est la coalition, l'exclusion et la fracture sociale. Bien sûr, il y a de la redondance, mais bon, ça, c'est le prix à payer quand on passe le dernier.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Lors de la première...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 6^e ligne, "... psychosocial...")

Et en passant, je fais une parenthèse! Dans les années soixante, les universités du Québec se sont dotées de facultés de sociologie, de psychologie où on est capable de traiter ces questions. Je ferme la parenthèse!

2250

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 6^e ligne, "... pour caractériser...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 9^e ligne, "... des chauves-souris...")

2255

Dont je suis tanné d'entendre parler!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 9^e ligne, "... et des possibilités...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... position.")

2260

En passant, ils ne restent même pas aux audiences pour entendre finalement ce que les citoyens ont à exprimer maintenant. Ils n'ont même pas le fardeau d'avoir à organiser des séances.

2265

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Pire.")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernière ligne, "... sont nécessaires...")

2270

Pas accessoires, nécessaires à une vision, non pas imposée, mais concertée du développement, et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} titre, "Et que ce principe...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, milieu, "... gouvernement du Québec.")

2275

Je pourrais m'arrêter ici, il me semble qu'il y en a déjà assez pour dire que ça a pas de bon sens, mais je vais en mettre un peu plus sur le tas!

2280

Mon deuxième point, c'est le paysage. Deux (2) aspects, les alignements gouvernementaux! Là, c'est des textes du gouvernement, OK, c'est supposé être sérieux.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Pendant un instant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... d'implanter un champ...")

2285

Le mot champ est utilisé pour rimer avec champêtre!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... d'éoliennes...")

2290 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... du processus.")**

Là, vous me pardonneriez pas de faire la référence aux gens de la MRC, hier, qui ont dit que c'était très subjectif, puis dans le fond, ils se sont pas occupés des alignements. Je sais que vous me le permettriez pas!

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous avez compris.

2300

PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:

Mais là, il est tard, on se donne un petit bonus!

2305 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "En vertu...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 2^e paragraphe, 7^e ligne, "... le mot legs?")

Et là, j'ai arrêté à vingt (20) ans, parce qu'après vingt (20) ans, ça va être des carcasses, et on sait même pas comment est-ce qu'elles seront démantelées.

2310

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 2^e paragraphe, 7^e ligne, "Qui doit déterminer...")

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... de quoi horrifier.")

2315

Et c'est à ce moment-là, j'ai dit, c'est Munch, c'est horrifiant. C'est ce qui m'a fait choisir cette image.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Enfin...")

2320

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "... modèles culturels...")

Et le reste. On n'a jamais entendu les autorités utiliser ces mots-là.

2325 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Monsieur le Président...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 5^e paragraphe, 3^e ligne, "... retracée.")

Et souvent, vous demandez des faits, monsieur le Président, et tous les faits convergent. Il y a rien de retraçable. Et c'est pourtant dit: Le gouvernement insiste. Avant que des travaux soient entrepris, il doit y avoir cela. C'est pas fait.

2330

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 5^e paragraphe, 3^e ligne, "Le porte-parole...")

2335 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 5^e paragraphe, 7^e ligne, "... les modèles culturels.")**

Enerfin, devrait demander des remboursements d'ailleurs à la firme!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 5^e paragraphe, 7^e ligne, "Et la dimension...")

2340

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "... antérieurement...")

Et là, c'est pas juste les poètes qui disent ça. C'est mis partout dans les documents gouvernementaux. On dit que c'est un élément majeur du dossier.

2345

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Je n'ai jamais...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 2^e tireté, fin, "... éoliennes.")

2350

Il a le mérite de ne pas avoir menti.

Il a toutefois reconnu, qu'outre la peinture verte appliquée sur les bases ou sur les socles des éoliennes, il n'y a guère de moyen de fondre les éoliennes dans le paysage. Ça, dans la première partie des audiences, il a dit ça.

2355

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 3^e tireté, 2^e ligne, "... c'est-à-dire...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... en France.")

2360

Le président français, c'est pas un gars de gauche, on s'entend tu! Regardez bien ce qu'il dit!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous voulons...")

2365

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 1^{er} paragraphe, fin, "... pas envie...")

Dans pas grand temps, quand on va survoler le Québec, on va avoir probablement cette même nausée.

2370

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Devant l'évidence...")

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... tous les citoyens.")

2375

Enfin, mon dernier point, c'est sur l'acceptabilité sociale.

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Thivierge, j'aimerais ça si vous pouviez conclure!

2380 Vous pouvez résumer le point sur l'acceptabilité sociale.

PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:

2385 Oui. Là, vous me lancez tout un défi, monsieur le Président. C'est pas vraiment long, vous savez, probablement que je réussirais à être plus rapide en lisant.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est quand même le tiers de votre mémoire!

2390

PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:

Oh! Là, je reconnais votre rigueur. OK, alors j'essaie!

2395 Alors on se le rappelle, ça a été mentionné à diverses reprises, dans des dossiers controversés, des ministres du gouvernement québécois ont dit qu'ils ne voulaient pas imposer des projets dans des régions qui ne le veulent pas.

Mon premier paragraphe dans une phrase, c'est bon.

2400

Mais devant le flou qui persiste pour mesurer le degré d'acceptation d'un projet, et ça, il y a plusieurs commentaires qui ont été dans ce sens-là, on parle de l'acceptabilité sociale, et on essaie de voir un petit peu comment ça se définit.

2405 Alors j'ai adressé cette question, je vous ai adressé cette question, OK. La question, c'était la suivante!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, avant-dernier paragraphe, "Devant...")

2410 **FIN DE LA LECTURE (Page 10, avant-dernier paragraphe, 2^e ligne, "... d'acceptabilité.")**

Parce que c'est celui qui semble être un peu la hache qui va couper ou non le cou.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "L'acceptabilité...")

2415

FIN DE LA LECTURE (Page 11, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... seulement...")

Et puis il y a des aspects qui sont pas venus du BAPE, alors je pense que ça aurait été bien intéressant, vous étiez bien placé pour certaines parties.

2420

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous me permettez d'ouvrir une parenthèse! Vous m'avez provoqué. Effectivement, le BAPE a jamais pu définir exactement qu'est-ce que peut être l'acceptabilité sociale, il n'existe pas de définition.

2425

Je me suis moi-même des fois adressé à des professeurs dont des ex-commissaires du BAPE, comme Jules Dufour qui s'occupe d'aspects sociaux depuis des années, je lui avais demandé, Jules, est-ce que tu as des définitions qui ont pu être élaborées par des groupes d'universitaires, par exemple, qui seraient relativement consensuelles!

2430

Il m'a dit, bon, je vais faire le tour; puis il m'est revenu quelques jours après, il dit, je suis pas capable d'en trouver.

2435

Ça, c'est un peu la difficulté de cette notion-là.

Je pense que tous et chacun peuvent la définir.

Le BAPE a déjà parlé dans certains rapports du mot acceptabilité sociale; même, on peut argumenter sur la différence en anglais et en français et aussi la question de l'acceptation sociale.

2440

Si on regarde même juste le terme acceptabilité, j'invite tout le monde à vérifier dans Le Robert, le mot acceptabilité, qu'est-ce que ça signifie.

2445

Alors encore là aussi, ça augmente la confusion.

Donc c'est pour ça probablement qu'on ne trouvera jamais de définition universelle de ce terme-là.

2450

PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:

Merci pour la prévision. Mais le ministère des Ressources s'est risqué. Je vais vous apporter quelques éléments. Bien, vous les avez devant vous.

2455

PAR LE PRÉSIDENT:

Chacun peut avoir une interprétation.

2460 **PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:**

Bien sûr. Mais c'est intéressant, parce que de toute façon, on s'en va à hue et à dia. Parce qu'à un moment donné, on dit, c'est l'acceptabilité sociale qui va déterminer, mais il y a pas un singe qui va être capable de porter un jugement adéquat sur la décision qui sera prise d'accepter ou non le projet, d'autoriser ou non le projet au regard de critères sur l'acceptabilité sociale, on les connaît pas.

Mais quand même, on dit ceci:

2470 "Le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer des projets aux populations qui n'en veulent pas et ce, dans le respect de tous les processus démocratiques en place."

Je vais sauter ça, parce qu'on a clairement démontré que les processus démocratiques, il y en a pas eu ici, là. On a utilisé les mots, mais il y en a pas eu, les faits le démontrent, OK! Alors je vais vous épargner la lecture de cette partie-ci.

Et on ajoute, ah mais là, ça me plaît:

2480 "L'acceptabilité sociale est une condition essentielle à la réalisation de tout projet. Toutefois, l'acceptabilité sociale ne signifie pas l'unanimité..."

Je coupe! Bien oui, il y a pas un singe qui penserait qu'un projet peut faire l'unanimité. Donc ça veut pas dire ça, on est correct.

2485 "... mais davantage – et là, c'est merveilleux – l'obtention d'un consensus au sein de la population."

Et déjà, on a vu qu'il commence à y avoir de la contamination. Ça peut être le concept de majorité, on a tu une majorité ou pas, puis c'est tu ça qui va faire que c'est acceptable ou pas.

Mais si on dit que c'est acceptable, parce que la population a cheminé, il y a un consensus, pas unanimité, les gens se rallient, voient des avantages, des inconvénients, mais coudon, ils embrassent le projet. C'est intéressant cet aspect du consensus. Et on dit:

2495 "C'est au travers de l'ensemble du processus de consultation et d'analyse environnementale qu'il est possible de mesurer le degré d'acceptabilité sociale."

Vous allez avoir un beau travail à faire, parce qu'il me semble que vous avez beaucoup d'éléments qui vont aller dans le sens contraire du consensus.

2500

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Les possibilités...")

FIN DE LA LECTURE (Page 12, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... prise de position.")

2505 Puis là, ce serait intéressant, on pourrait dire, OK, on va faire un référendum, tout le monde est informé, on a discuté, on voit tout, c'est clair, OK, on va faire un référendum.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "Tout démontre...")

2510 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... est impossible.")**

2515 Et on le voit même lors des séances qu'on vit. Il y en a pas de dialogue. Les gens qui pourraient entendre ce que les uns et les autres disent, une bonne partie d'eux autres s'en vont quand ils ont fait la lecture de leur rapport. Ils "s'assisent" pas – ici, je fais exprès, c'est une faute volontaire – ils ne s'assoient pas pour entendre les autres et courir le risque de peut-être trouver quelque chose qui changerait une position dans laquelle ils sont enchaînés au point de départ. Tu peux plus changer. C'est entre autres une des caractéristiques des politiciens.

2520 Ensuite, là, bon, là, je peux sauter le reste, ça enlèvera pas beaucoup de substance à ce que j'ai à dire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Dans un processus...")

2525 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "... sur l'évaluation...")**

2525 Qui sera faite éventuellement, soit par vous, soit par le gouvernement, de ce qui est acceptable ou pas ici à Saint-Ferdinand.

2530 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Les décideurs...")**

2530 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, "... contexte...")**

2535 Étant donné que les citoyens, les pour comme les contre, on regardera la parade, quand il va y avoir une décision qui va venir, ça va supposer, par les décideurs qui ont considéré qu'il y avait acceptation du projet; les contre ont pas les outils qu'il faut pour dire, aïe, bien oui, ils sont dans les patates, OK, etc. Et les pour seront pas capables de le faire, les contre non plus.

2540 Et on a déjà une cassure sociale. Je prédis, on pourra peut-être s'en reparler si on se revoit, que la situation ne saurait que s'aggraver.

2540 Je conclus, monsieur le Président.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Malgré le fait...")

2545 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, dernier paragraphe, dernière ligne, "... la place centrale.")**

2550 En fait, je termine, je scelle le tout avec ceci! J'ai abordé trois (3) thèmes qui sont chaque fois présentés par le gouvernement comme étant des incontournables. La première, c'est le processus démocratique. Je dis, c'est caractérisé par une coalition prématurée, l'exclusion de citoyens, une fracture sociale. Le processus a été saboté, c'est un processus qui aurait dû être démocratique, il ne l'a pas été. Déjà, c'est assez pour dire non.

2555 Par contre, si on va sur l'approche des paysages, on dit qu'il doit être pris dans sa globalité, qu'il doit y avoir des études indépendantes de caractérisation faites avec les citoyens, avant qu'il y ait des transformations apportées au paysage. Ça n'a pas été fait. Deuxième raison pour que ce soit barré net fret sec.

2560 Et enfin, quand à l'acceptabilité sociale, je viens d'en parler, on dit que c'est la pierre d'assise; la pierre d'assise doit être le consensus, bien, c'est triste, là, c'est triste, il y a un désarroi, il y a de la peine, il y a de la colère, il y a de tout, pour dire que, bien non, il y en a pas, c'est une cassure sociale, il y a pas de consensus.

2565 Alors c'est ça. Quant à moi, si jamais le projet est autorisé, je pense qu'on va avoir des lendemains qui vont déchanter dans L'Érable.

2565 Merci madame, merci monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT:

2570 Merci monsieur Thivierge.

RENÉE BEAULIEU

2575 **PAR LE PRÉSIDENT:**

2580 Il nous reste une dernière personne qui veut présenter un mémoire, madame Renée Beaulieu que je vais inviter à s'avancer.

2580 Bonsoir madame.

PAR Mme RENÉE BEAULIEU:

2585 Bonsoir monsieur Germain, bonsoir madame Bigué.

Alors je vous fais plaisir, il y a juste deux (2) pages!

PAR LE PRÉSIDENT:

2590 Vous pouvez toujours faire des apartés dans votre mémoire.

PAR Mme RENÉE BEAULIEU:

2595 Je voudrais bien pas me répéter, mais ça va être difficile.

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2600 Merci madame Beaulieu pour votre témoignage.

DROIT DE RECTIFICATION

2605 **JEAN GUERNON**

PAR LE PRÉSIDENT:

2610 Avant de clore la présente soirée, on m'indique qu'une personne désire faire une rectification. Je vais appeler monsieur Jean Guernon.

Bonsoir monsieur Guernon.

PAR M. JEAN GUERNON:

2615 Monsieur Germain, madame Bigué. Voilà, cet après-midi j'écoutais les audiences, et puis juste avant le CLD, il y avait, je pense que c'est un organisme pseudo-écologique, qui déclarait qu'il y avait eu un sondage – le sondage qui a eu lieu en Gaspésie sur l'acceptabilité sociale, enfin sur comment les gens acceptaient le projet éolien là-bas, il y avait cinquante pour cent (50 %) qui vivaient à dix kilomètres (10 km) des éoliennes, puis cinquante pour cent (50 %) qui vivaient plus loin.

2625 Ça rejoint un peu, mais en réalité, ça a pas été mentionné, mais ça devrait être mentionné, il y a vingt-deux pour cent (22 %) des gens qui voient les éoliennes, puis c'est approximativement les vingt-deux pour cent (22 %) qui sont contre, enfin, sauf peut-être quelques-uns qui reçoivent des retombées puis d'autres pas qui sont sympathisants.

2630 Mais grosso modo, à part les poussières, c'est ça. Est-ce qu'on veut ghettoïser les gens puis faire un consensus social plus large afin de noyer les gens qui sont les victimes? C'est ça qu'il faudrait éviter.

Mais enfin, je voulais surtout rectifier les faits, mettre ce que le promoteur dira pas, parce qu'il n'a pas d'empathie pour autre chose que son projet, là.

Merci.

2635

PAR LE PRÉSIDENT:

Les résultats du sondage, les avez-vous entre les mains, vous, par hasard?

2640

PAR M. JEAN GUERNON:

Je peux les trouver sur Internet.

PAR LE PRÉSIDENT:

2645

Non, laissez faire si vous les avez pas. On va mettre la main dessus pour regarder. Je posais la question à tout hasard.

PAR M. JEAN GUERNON:

2650

Parce que c'est ça, il faut chercher quand même pour trouver – parfait.

PAR LA COMMISSAIRE:

2655

C'est un vieux sondage, ce sondage-là?

PAR M. JEAN GUERNON:

2660

Oui. C'est celui-là qu'on sert tout le temps, puis j'espère que la ministre l'accepte pas comme du cash, enfin!

PAR LE PRÉSIDENT:

2665

Très bien, c'est noté.

MOT DE LA FIN

2670

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous allons mettre fin à la soirée de ce soir bien entendu. Il commence à se faire tard, je vous souhaite une bonne fin de soirée.

2675 Et ceux qui veulent suivre les travaux de la Commission, alors je vous invite à assister à la séance demain après-midi à treize heures (13 h).

Merci de votre participation.

2680

SÉANCE AJOURNÉE AU 17 DÉCEMBRE 2009 À TREIZE HEURES (13 H)

2685

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2690

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.